



## **Centre Technique de la Forêt Communale**

*BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN*

*Tél : (00237) 22 20 35 12*

*Email : CTFC\_Cam @ yahoo.fr*

---

### ***Rapport du 4<sup>ème</sup> Comité de pilotage du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun***

**26 juin 2009**

**Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)**

**Yaoundé**

## **En présence de**

**Président du CP : M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCam**

### **Co-Président du CP :**

- Vincent BELIGNE – SCAC
- Kirsten HEGENER – GTZ Pro-PSFE
- Samuel EBIA NDONGO – Directeur des Forêts MINFOF
- FEICOM

### **Membres :**

- Joseph Pantaléon TSOUGOU – CVUC
- Andréas SCHLEENBACKER – Coordonateur DED
- Jacques PLAN – Représentant le Président délégué FNCOFOR
- Bruno MBOUFACK - MINEP
- Armand ANABA BEKONO – MINATD/DCTD

### **Observateurs :**

- Jean-Pierre MICHEL – FNCOFOR
- Quentin DELVIENNE - GTZ Pro-PSFE
- Christophe MIEN ZOK - Responsable communication ACFCam
- Michel NDJATSANA - COMIFAC
- Appolinaire NANKAM – CTFC
- Jeanne BALOMOG - MINFOF

### **Rapporteurs :**

- Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC
- Françoise PLANCHERON – Directrice Technique du CTFC

## **10h00: Mot d'ouverture et présentation de l'ordre du jour **Président du CP Janvier MONGUI :****

L'ordre du jour portera sur :

- Examen et adoption du PV du Comité de pilotage du 28 janvier 2009.
- Examen des résolutions du Comité de pilotage du 28 janvier 2009 (suivi et exécution).
- Rapport des activités du premier semestre 2009 CTFC :
  - Rapport Technique.
  - Rapport financier.
  - Rapports d'autoévaluation et d'évaluation GTZ/DED.
  - Plan d'action et concept de qualité du CTFC.
  - Présentation de la seconde convention GTZ.
  - Programmation des activités du second semestre 2009.
- Divers :
  - Assistance technique ONFI.
  - Etc.

Toutes les invitations sont parvenues aux personnes présentes et les documents sont en leur possession, seul M. FOUSSE du SCAC n'aurait pas reçu tous les documents, il est représenté par V. BELIGNE.

Le FFEM et l'AFD ne sont pas présents, mais se sont excusés.

Le FEICOM, le MINFI et le PNDP ne sont pas représentés.

En ouverture le Président mentionne que le quorum est atteint et présente le représentant de la COMIFAC qui assiste pour la 1<sup>ère</sup> fois au CP.

### **1 – Rappel des recommandations du CP du 29 janvier 2009**

- Suivi de l'engagement des communes bénéficiaires
- Renforcement des outils techniques et méthodologiques
- Rigueur dans les procédures de fonctionnement
- Mettre en place une ingénierie financière

### **2 - Fonctionnement et rôle de l'ACFCam**

Suite à une question de A.Schleenbacker concernant le nombre de communes adhérentes à l'ACFCam et sur le suivi du respect de la Charte, nombreux échanges sur ce sujet :

- 76 communes sont membres de l'association, 37 ont payés leur adhésion, le FEICOM devrait assurer le paiement des cotisations à partir de 2009 par une retenue sur les CAC versés aux communes, objet de la convention entre FEICOM et ACFCam en cours de signature.
- L'ACFCam a assuré une mission de suivi et de sensibilisation des communes du Centre Sud, le rapport est attendu. J.Mongui souligne que les résultats de cette mission sont positifs (signature de plusieurs chartes..)
- J.Plan insiste sur la procédure pour qu'une commune soit bénéficiaire du PAF2C : adhésion à ACFCam, signature de la Charte, décision du Conseil Municipal, cotisation payée, Elaboration avec le CTFC d'une convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage accompagné

d'un plan annuel d'opération qui détaille les engagements (technique et financier) du CTFC et de la commune.

- Le CTFC a un rôle de contrôle concernant l'engagement des communes, il a le pouvoir de décider de suspendre les activités dans une commune si ses engagements ne sont pas respectés. L'ACFCam voudrait être mieux informée sur les activités prévues et des difficultés rencontrées dans les communes pour pouvoir y remédier avant une suspension.
- J.Mongui insiste sur le fait que l'ACFCam est une structure encore jeune, qu'elle doit toujours se structurer, améliorer son fonctionnement par un engagement plus fort des Maires et devrait se doter d'un service propre (secrétariat, chargé de mission...)

### **3 - Relation CTFC – MINFOF**

M . Samuel EBIA NDONGO – Directeur des Forêts MINFOF prend rapidement la parole devant se retirer pour une autre réunion.

- Le MINFOF est interpellé par certaine remarque sur la lenteur et les difficultés à travailler avec le Ministère et l'administration. Le partenariat entre le CTFC et le MINFOF est nouveau, la convention cadre est complexe à élaborer, un effort devra être fait de part et d'autre en particulier en ce qui concerne l'échange d'informations. La convention est actuellement au niveau du Ministre de Forêts pour relecture.
- La possibilité d'un appui financier du PSFE au PAF2C demande encore un temps de réflexion, il n'existe pas pour le moment de mécanisme approprié à cette situation. J. Mongui exprime son inquiétude à ce propos, les coopérations française et allemande financent à elles seules pour le moment le PAF2C, ce n'est pas une situation durable pour le programme.
- Il souhaiterait aussi que les difficultés avec les services déconcentrés et certains Délégués, évoquées parfois à propos du suivi des dossiers de classement des Forêts Communales, soit le plus rapidement possible rapportées au Ministère.
- Jeanne BALOMOG, sous Direction des Forêts Communautaires, fait remarquer que beaucoup de difficultés et de retard dans les procédures de classement sont le fait de demande de Forêt Communale non prévues au Plan de zonage, ces dossiers nécessitent une instruction plus complexe. V.Béligné répond que le Plan de zonage n'est qu'indicatif et non contraignant.
- Le MINFOF apporte un appui important en 2009 au CPB, en particulier en investissement matériel, pour permettre le développement d'une filière locale et nationale de promotion et de valorisation des bois, la formation de jeunes ruraux aux métiers du bois. L'industrialisation du secteur et la consommation interne de produits de qualité permettrait amortir les effets de la crise économique mondiale.

### **3 - Rapport technique et financier du PAF2C par le Directeur du CTFC**

Voir Annexe 1 et 2

Les résultats sont très importants, il serait intéressant de faire la distinction entre les réalisations 2008 et 1<sup>er</sup> semestre 2009, les réalisations propres du CTFC et les activités qui bénéficient uniquement de conseil du CTFC, la comparaison entre les activités prévues et réalisées.

### **4 - Présentation de la mission d'évaluation GTZ des activités du CTFC à l'Est.**

Voir Rapport – Annexe 3

Les conclusions de cette mission d'évaluation peuvent paraître très critiques et parfois en contradiction avec la présentation des résultats, mais c'est bien dans l'objectif de mettre en évidence les difficultés pour apporter des solutions.

Le CTFC a rédigé le constat suivant en réponse aux conclusions de la mission d'évaluation :

## **CONSTATS SUR LE RAPPORT D'EVALUATION GTZ**

### **QUALITE CLASSEMENT ET SENSIBILISATION**

Le constat de la GTZ est pertinent car il y a toujours nécessité de faire plus et mieux. Il ne faudrait pas toutefois tirer de conclusions à partir de certaines perceptions discutables et surtout pour tout ce qui concerne le niveau de sensibilisation des populations.

### **STRATEGIE D'APPUI AUX CFC**

Le rapport indique qu'il n'y a pas de stratégie dans la démarche du CTFC vis-à-vis des CFC.

La démarche du CTFC a été la suivante : - Inciter les mairies à créer par arrêté le poste de responsable de CFC dans leur organigramme. - Nommer les responsables de cette cellule. - Les former à travers les ateliers thématiques et à l'école de Mbalmayo. - Equiper les CFC.

Ce que le rapport d'évaluation propose comme appui et structuration ne peut venir qu'à la suite de ces activités que nous avons menées ; car on ne peut mettre la charrue avant les bœufs. C'est maintenant que nous allons déployer des efforts pour cette préoccupation qui ressort de l'évaluation de la GTZ.

### **INSUFFISANCE DE PRESENCE SUR LE TERRAIN**

Nous sommes parfaitement d'accord sur ce point avec le rapport qui relève que le CTFC n'était pas très présent dans les Communes. Nous disposons de deux ingénieurs qui devraient couvrir toutes les Communes. Les Assistants Techniques ont des domaines d'intervention assez limités et ne se substituent pas aux ingénieurs du CTFC selon les TDR de leur mission d'appui. Nous ne pouvons travailler qu'avec les moyens mis à notre disposition. Nous nous félicitons de la décision de la GTZ de renforcer l'équipe de 05 assistants locaux qui seront rattachés aux communes. Nous sommes également satisfaits de l'appui d'un socio-économiste auprès de l'antenne Est prévu par la GTZ.

### **RESPECT DES REGLES DE COLLABORATION**

Le rapport note qu'aucune mesure n'a été prise par le CTFC pour la suspension des Communes ne respectant pas leurs engagements. Ce constat est erroné dans la mesure où nous avons informé nos partenaires de la suspension des Communes de NDZENG et Gari Gombo de nos activités. C'est le PROPSFE qui a souhaité réintégrer Gari Gombo pour le second semestre.

Nous pensons que le programme a des principes que nous devons tous essayer de faire respecter par des mesures contraignantes.

Par ailleurs au sujet de la convention d'occupation des locaux de CVUC Est par CTFC Est contraire par rapport à ce qui est dit dans le rapport d'évaluation, il existe bien un accord formel de mise à disposition de ces locaux entre ces deux structures

### **LA CONTRIBUTION DES COMMUNES/FEICOM**

Le tableau des contributions des partenaires indique que les Communes et le FEICOM ont apporté au programme plus que ce que laissent courir certaines rumeurs.

Si le FEICOM est intervenu à hauteur du montant indiqué dans le tableau financier, c'est tout simplement parce que nous avons présenté trois dossiers pas plus. Et l'appui du FEICOM a été satisfaisant dans l'ensemble à près de 80% de notre sollicitation.

La non-participation du FEICOM pour le fonctionnement du CTFC relève des procédures et du code d'intervention que le dossier d'étude de faisabilité n'avait pas suffisamment pris en compte.

## **PARTICIPATION ET APPROPRIATION DES COMMUNES**

Le CTFC a soutenu plusieurs rencontres d'information et de formation des maires. Par ailleurs le CTFC a appuyé une mission d'information et de sensibilisation de l'ACFCAM auprès des Communes membres sur le terrain relativement à la Charte.

Nous attendons toujours le rapport de cette mission.

## **APPEL AUX PRESTATAIRES EXTERIEURS**

Si le CTFC a mis l'accent sur les ressources humaines internes, c'est justement parce que les moyens dont nous disposons ne nous permettraient pas d'externaliser en permanence nos activités. Cette option stratégique nous a permis d'atteindre nos résultats avec peu de moyens. Au CTFC, nous sommes tous des ingénieurs et beaucoup viennent du Conseil. Nous serons heureux de nous libérer d'un certain nombre de tâches à condition qu'on ait suffisamment de ressources pour cela.

## **14% DES RESSOURCES DES COMMUNES SONT CONSACRES A L'INVESTISSEMENT**

Ce constat de l'évaluation GTZ est à prendre avec beaucoup de prudence pour être une réalité. De quel investissement parle-t-on ? Matériel ? Immatériel ? Ou autre ?

Il n'y a pas de Commune avec un budget d'investissement de moins de 30% au regard des comptes administratifs et comptes de gestion.

L'Etat camerounais accorde 30 à 35% de son budget à l'investissement ; ce n'est pas une particularité des Communes et on retrouve les mêmes proportions dans les comptes administratifs des collectivités européennes.

Concernant l'information financière disponible dans les communes, il est reconnu par tous que les problèmes d'archivage de données financières empêchent toute appréciation objective des comptes communaux. Au-delà des exigences de transparence attendues des communes, le CTFC apporte un appui dans le renforcement des capacités et de l'organisation des états comptables des communes pour une meilleure traçabilité (comptes de gestion et comptes administratifs).

Nous sommes conscients des efforts à faire auprès des communes pour augmenter le taux d'amortissement et limiter celui de fonctionnement. D'ailleurs on peut se féliciter de l'engagement des Communes membres de l'ACFCAM qui ont demandé au Gouvernement de faire de la RFA une recette affectée. C'est une évolution majeure et il revient au Gouvernement de prendre ses responsabilités.

J.Plan ne remet pas en cause les conclusions de cette évaluation, mais regrette la manière de procéder, à l'avenir il serait bon de programmer ce genre de mission en partenariat avec l'AFD – FFEM ou le SCAC, un représentant de l'ACFCam et du CTFC.

Le MINFOF exprime son inquiétude à propos des activités présentées, il semble que le CTFC ne respecte pas toujours l'ordre légal des opérations : procédure de classement, arrêté de classement, aménagement forestier, plan de développement communaux... en particulier les opérations d'aménagement forestier au sens large ne devraient être engagées qu'après avoir obtenu l'arrêté de classement. Le Directeur insiste sur le fait que la légalité est respectée, mais que face aux lenteurs des services du MINFOF, nous sommes parfois dans l'obligation d'engager certaines activités sans attendre l'arrêté de classement, mais seules des études socio-économiques et des PDC ont été réalisées, pour les inventaires d'aménagement les communes attendent leur arrêté.

J.Mongui tient à apporter des explications sur le fonctionnement de la gestion et l'exploitation de la FC communale de Dimako, des problèmes de transparence étant évoqués au chapitre 4.4.3.

- c'est une société privé qui exploite la FC : FIAC, cette société loue des engins d'exploitation (200000 fCFA/jour de travail), cela a fait l'objet d'une procédure d'AO.
- un comité de suivi, constitué de conseillers communaux, surveille et rapporte au quotidien les opérations en forêts.
- une partie du bois est vendu à des acheteurs extérieurs, essentiellement la société ALPICAM
- le bois restant est transformé localement, le bois entrant en usine est déjà payé à la commune.
- les TdR de l'EIE n'ont pas pu être déposés alors qu'ils sont rédigés depuis presque 1 an, cela représente une dépense importante, cela doit être prévu au budget et donc approuvé par le conseil municipal. Cela n'avait pas été fait en 2008. Les recettes 2009 permettent maintenant de déposer ces TdR.

## **5 - Présentation du Concept qualité - GTZ.**

Voir en Annexe 4

Suite à l'analyse FFOM (forces faiblesses opportunités menaces) du fonctionnement du CTFC réalisée par le CTFC en collaboration avec le DED et le ProPSFE lors de l'atelier « rôles et responsabilités du CTFC », le CTFC a développé un plan d'action visant notamment à améliorer son fonctionnement interne et l'exécution de ses prestations aux communes.

Le traitement des menaces et des faiblesses identifiées a mis en évidence le besoin d'élaborer un concept qualité pour l'intervention du CTFC dans les communes. Le 5 mai 2009, un concept qualité a été travaillé par le directeur du CTFC, un assistant technique DED et un représentant du ProPSFE sur base des expériences menées. Le lendemain de cette validation, un draft du dit concept a été dispatché pour commentaires aux techniciens et ressources humaines concernées.

Le présent document est présenté au comité de pilotage du PAF2C pour validation.

## **6 - Présentation d'une proposition de nouvelle organisation / Q.delvienne - GTZ**

La mission d'évaluation dans l'Est a mis en évidence une insuffisance en ressources humaines face à la quantité de travail engagée. La GTZ propose donc le recrutement d'un ingénieur forestier socio économiste et de 5 techniciens :

- ingénieur forestier socio économiste basé à Bertoua , encadrerait les activités études socioéco, PDC, commercialisation des communes de l'antenne Est.
- 3 techniciens forestiers, responsable chacun de 2 communes ou 2 massifs dans l'Est
- 2 techniciens forestiers, responsable chacun de 2 communes ou 2 massifs dans le Centre-Sud

J.Plan s'interroge sur la position hiérarchique entre l' ingénieur forestier socio économiste recruté et l'actuel responsable de l'antenne Est A.ONDOUA. Pas de décision pour le moment, mais il est possible que l'ingénieur forestier socio économiste recruté soit responsable de l'administration et de la gestion de l'antenne Est afin qu'A.ONDOUA puisse se consacrer entièrement au classement, à l'aménagement et à la gestion-exploitation des FC qui restent les activités essentielles du PAF2C.

## **7 - Présentation du plan budgétaire ACFCam - GTZ pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2009 / Kirsten HEGENER**

Voir annexe 5

Ce plan budgétaire a été élaboré dans un souci de qualité des réalisations, pour cela la GTZ ne financera les actions uniquement dans les 15 communes identifiées. Les activités de plantation ne

sont pas au programme du ProPSFE, un appui sera maintenu dans ce plan pour pouvoir terminer les actions engagées dans les communes de Demdeng, Meiganga et Mora. voir tableau en annexe.

Il faut noter que le tableau présenté au comité de pilotage prévoyait une subvention de 390 000 euros, la proposition de convention de financement envoyée au siège de la GTZ à Eschborn le 21/07/2009 a été revue à la baisse pour un montant de 296 000 euros.

## **7 - Présentation du plan stratégique du CTFC et d'un budget prévisionnel / Bodelaire KEMAJOU**

Voir Annexe 6

Les fonds du FFEM viennent en complément des activités financées par la GTZ, en particulier ils permettent de finaliser le classement de plusieurs FC déjà engagés. Un accent particulier est mis sur les activités d'inventaire aménagement et exploitation, étape indispensable à l'élaboration d'un plan d'aménagement de qualité et à la gestion durable des forêts, J.Plan insiste sur ce point qui est le cœur du PAF2C et regrette le faible engagement de la GTZ dans ce domaine.

La convention ONFi-ACFCam ne sera pas renouvelée, la Directrice technique quitte donc ses fonctions le 31 octobre 2009, elle sera remplacée par un directeur technique camerounais recruté en septembre.

### **Mot de clôture du Président de l'ACFCam, J. MONGUI SOSSOMBA**

Félicitations à tous pour votre engagement dans ce programme ambitieux et que tout soit mis en œuvre pour que l'aventure continue.

Tableau 1

## LES RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2009

Région	Commune	Résultats obtenus	Programmation 2ème semestre 2009
Est	Lomié	Dossier de financement FEICOM élaboré Dossier de classement transmis au MINFOF TDR inventaire d'aménagement élaboré Plan de sondage élaboré Equipement CFC, ESE réalisée	Inventaire d'aménagement PDC (Plan développement communal) CFC (cellule foresterie communale)
	DOUME	Note Technique élaborée - PDC élaboré	PDC restitution, validation, CFC (à voir avec ProPSFE) Plantation Lancement processus de classement
	Messamena/ Mindourou	Réunions de classement achevées Dossier classement transmis au MINFOF TDR ESE élaboré	ESE TDR inventaire d'aménagement
	MBANG	Réunions de classement achevées Dossier classement transmis au MINFOF	TDR et inventaire d'aménagement - ESE, CFC
	Batouri	Note Technique élaborée	Avis au Public Lancement processus de classement PDC
	Angossas	Note Technique élaborée PDC élaboré	Lancement processus de classement PDC restitution, validation
	Ndélélé	Néant	Lancement processus de classement PDC
	Moloundou	Etude de faisabilité UTB Equipement CFC	Proposition de contrat PDC
	Gari Gombo		CFC, EIE ; Inventaire exploitation, etc.
	Dimako	Essai de plantation en bande PDC élaboré Equipement CFC	Suivi et organisation de la CFC Suivi de l'exploitation, EIE Inventaire d'exploitation - Plantation
	Bélabo	PDC élaboré	PDC restitution, validation, accompagnement socio éco projet Lom Pangar
	Mboma	Préparation site plantation	PDC, PFNL verger Fruitier communal
	Doumaintang	Réunions des Autorités et populations tenues Réunions de sensibilisation des populations	Réunion commission de classement ESE - TDR et inventaire d'aménagement
Mandjou	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein	

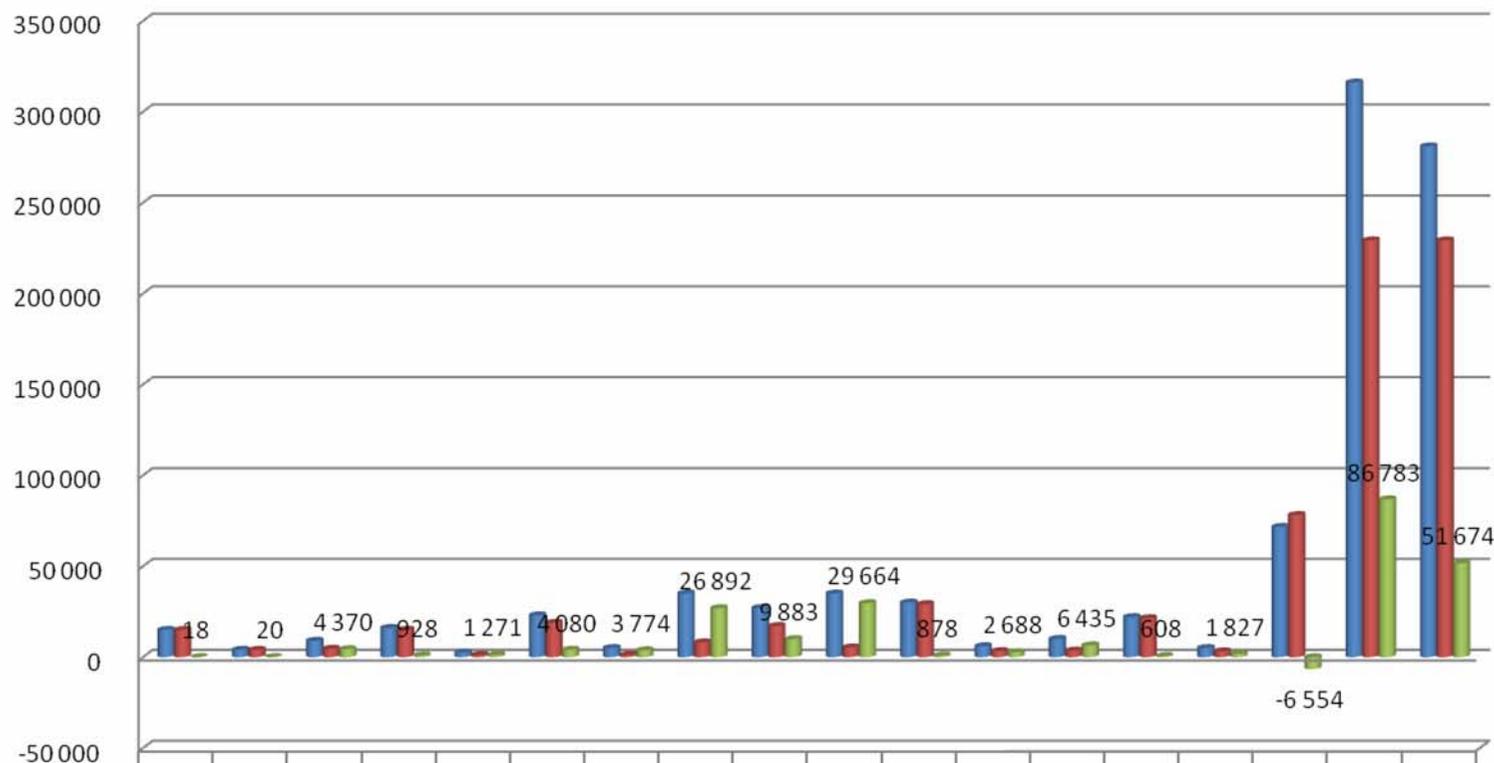
Centre	Messondo	Accord de Financement du FEICOM Equipement CFC	TDR étude de faisabilité UTB Suivi dossier de financement FEICOM Suivi et organisation de la CFC Activités PFNL
	Dzeng Minta	Procédures de classement bouclées Carte forestière élaborée Transmission dossier au MINFOF	Suspension provisoire des activités du CTFC Néant, dépend de l'engagement du Maire
	Nanga Eboko	Carte forestière élaborée Transmission dossier au MINFOF	Néant : dépend de l'engagement du Maire
	Ndikinimeki	Réunions de classement achevées TDR ESE Dossier transmis au MINFOF	ESE Inventaire d'aménagement Suivi et organisation de la CFC
	Yoko	ESE réalisée Réunions classement achevées Finalisation carte de Classement Transmission dossier au MINFOF Identification du site d'un projet MDP	Inventaire d'aménagement Suivi et organisation de la CFC Plan d'aménagement Suivi dossier MDP
	Nguibassal	Identification du site et préparation du terrain	Plantation enrichissement
	Ngambé Tikar	Néant	Néant (Plantation en plein reporté en 2010)
	Sud	Ambam	Dossier transmis au PM
Akom II		Transmission dossier au MINFOF ESE en cours	Finalisation ESE Inventaire d'aménagement Suivi et organisation des activités de la CFC
Efoulan		Réunions de classement achevées Transmission dossier au MINFOF ESE en cours	Finalisation ESE Inventaire d'aménagement
Djoum		Plan d'aménagement validé au MINFOF TDR EIE validé Inventaire d'exploitation Equipement CFC	EIE Plan de gestion quinquennal et annuel Suivi de l'exploitation de la FC Relance convention SNV/CTFC/Djoum
Sangmélima		Avis au Public Réunion sensibilisation des autorités tenue	Suite processus de classement
Ebolowa		Avis au Public	Suite processus de classement
Ma'an		Draft PDC	PDC restitution, validation
Littoral	Ndom Ngambé Nyanon	Réunions des Autorités et populations tenues	Suite processus de classement
Nord	Lagdo	Néant	Sensibilisation des villages et Préparation site

Extrême Nord	<b>Mora</b>	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
	Kaélé	Plantation (MINEP)	Accompagnement de la commune dans le processus de classement et d'élaboration du plan de gestion
<b>Adamaoua</b>	<b>Meiganga</b>	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
Ouest	<b>Foumban</b>	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
	<b>Tonga</b>	Préparation du site, pépinière et plantation en plein	Plantation en plein
	<b>Demdeng</b>	Préparation du site et pépinière	Plantation en plein
<b>ACTIVITES TRANSVERSALES</b>			
INSTITUTIONS	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESULTATS 1er Semestre 2009</b>	<b>Second Semestre 2009</b>
CTFC/ACFCAM	Organisation des rencontres financières	- 22 Maires et 10 institutions - Stratégie de sortie de crise	Appui au plan social des mairies appui à la programmation budgétaire 2010
Administrations	Lobbying	- Services du Premier Ministre - Accords avec le FEICOM  - MINFOF/MINEP	Suivi de dossier à la primature Feuille de route Convention ACFCAM/FEICOM/MINFOF/MINEP
15 communes de l'Est	Analyse financière des Comptes communaux	- Publication des comptes pour 15 Communes  - Recommandations	Mise en application des recommandations de l'Analyse financière
FEICOM	Finalisation Convention avec le FEICOM	- Adoption au conseil d'administration du FEICOM - Outil de financement de la FC pour les Communes	Elaboration des activités avec le FEICOM pour la mise en œuvre de la convention signée-
MINFOF	Finalisation convention avec le MINFOF	- Elaboration de la convention - Elaboration du projet IADM	Préparation du dossier IADM pour la conférence budgétaire du MINFOF
MAE CEDEAO Autres	Vulgarisation	- Organisation Mission ACFCAM à Strasbourg  - Organisation mission Burkina Faso - Participation à diverses rencontres nationales	Diffusion du Second Numéro CTFC Info  Elaboration du plan de communication Lancement d'une émission hebdomadaire sur la gouvernance et la foresterie communale avec la station régionale de l'Est
Syndicat des eaux	Dossier eau pour le syndicat de bassin SUD Méditerranée- France	- Montage dossier - Rencontre des décideurs à Lyon et accord de principe	Suivi du Dossier avec la FNCOFOR
Ville de paris	Dossier Eau pour les communes du projet ville de paris	- Montage du dossier - Présélection du dossier par la ville de paris	Suivi du Dossier auprès de la ville de Paris

Communes Forestières	Appui aux Cellules de FC	- Equipement et lancement activités de 6 cellules	Elaboration de programmes de renforcement des capacités des CFC
	Formation des élus	H.J	70
	Formation des techniciens communaux	H.J	150
	Formation aux plans de développement	H.J	50
	Formation des receveurs municipaux	H.J	40
	Rencontres financières	H.J	0
	Rencontres internationales de promotion du PAF2C	Nbre	2
CTFC	Administration du CTFC	- Statut du CTFC acquis	Elaboration des documents d'agrément du CTFC pour les Inventaires et les EIE
CTFC	Coordination des activités	- Suivi des activités des AT du CTFC	Planification mensuelle, trimestrielle et hebdomadaire des activités
Communes	PDC	- Réception PDC de 5 communes	Lancement de 6 PDC dans 6 Communes
	Formations		Formations CFC et Maires
	Comptabilité		publication de 10 Comptes de gestion

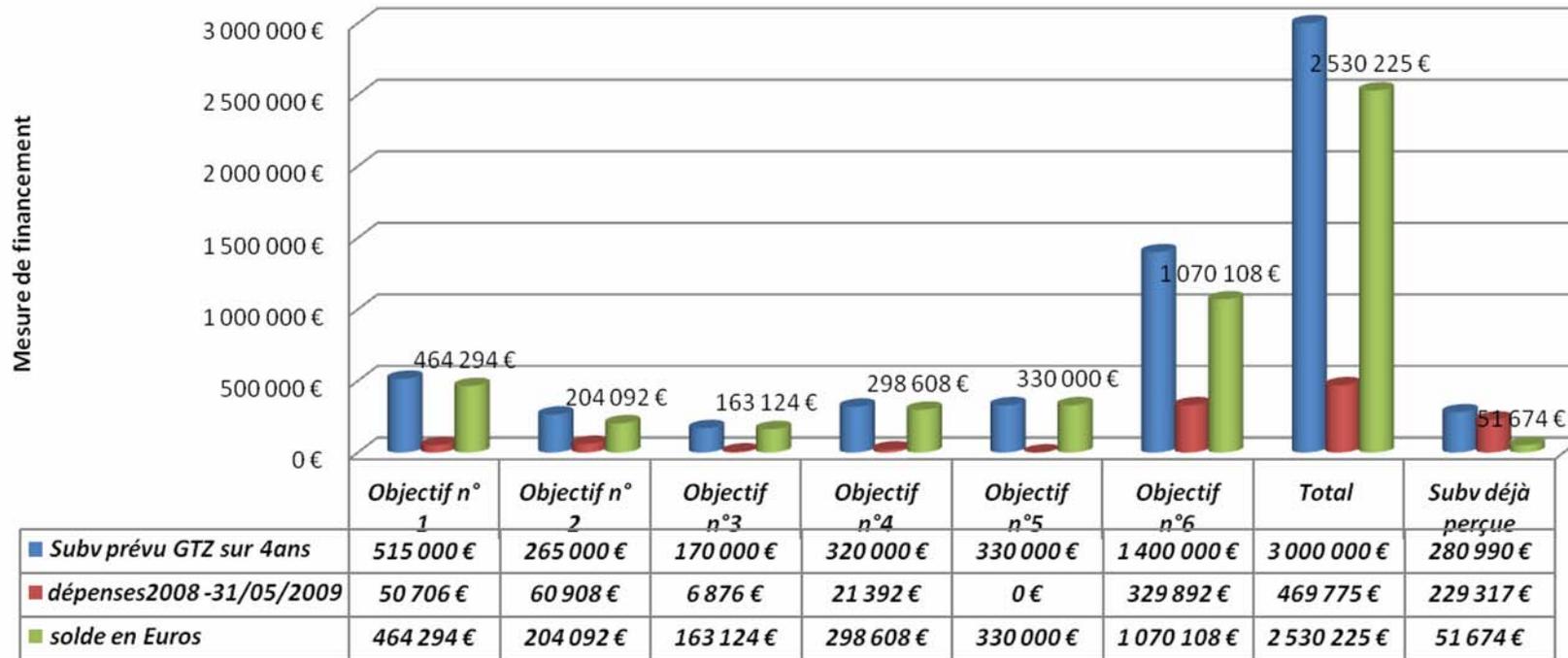
## Répartition par mesure de financement 2008 de la GTZ pour le PAF2C

Mesure de financement



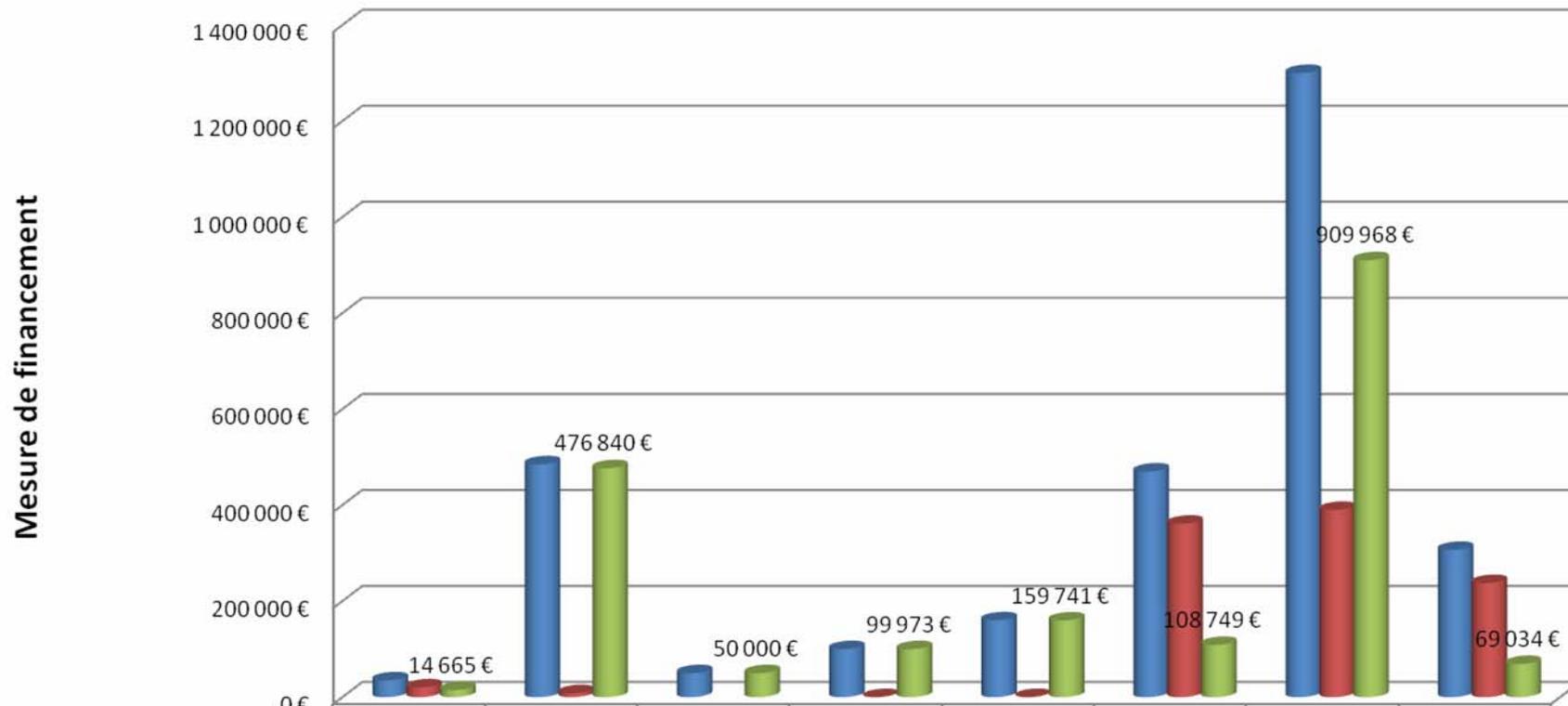
	1. Appui à la création des FC	2. Appui tech au classement	3. Cartho.	4. Consult. pop.	5. Suivi de la convnt. cadre	6. Formation gestion et compt a.	7. plans de financemen t	8. Invent air Amén ag.	9. Etu des sociéc o.	10. Elabor at. PA- Invent air Exploi tat.	11. Planta tion	12. straté gie Cciale	13. Etude Créati on Unité 2 Transf	14. Elabor at. PD C	15. Atelie r de plann. CP	16. Install . & fonct. CTFC	TOTA L	Subv déjà perçue
■ contribution financière de la GTZ en Euros	15 000	4 000	9 000	16 000	2 500	23 000	5 000	35 000	27 000	35 000	30 000	6 000	10 000	22 000	5 000	71 600	316 100	280 990
■ Total Dépenses 2008-jusqu'a2009 réalisées Euros	14 982	3 980	4 630	15 072	1 229	18 920	1 226	8 108	17 117	5 336	29 122	3 312	3 565	21 392	3 173	78 154	229 317	229 317
■ Solde contribution GTZ en euros	18	20	4 370	928	1 271	4 080	3 774	26 892	9 883	29 664	878	2 688	6 435	608	1 827	-6 554	86 783	51 674

## Répartition financement GTZ sur 4 ans



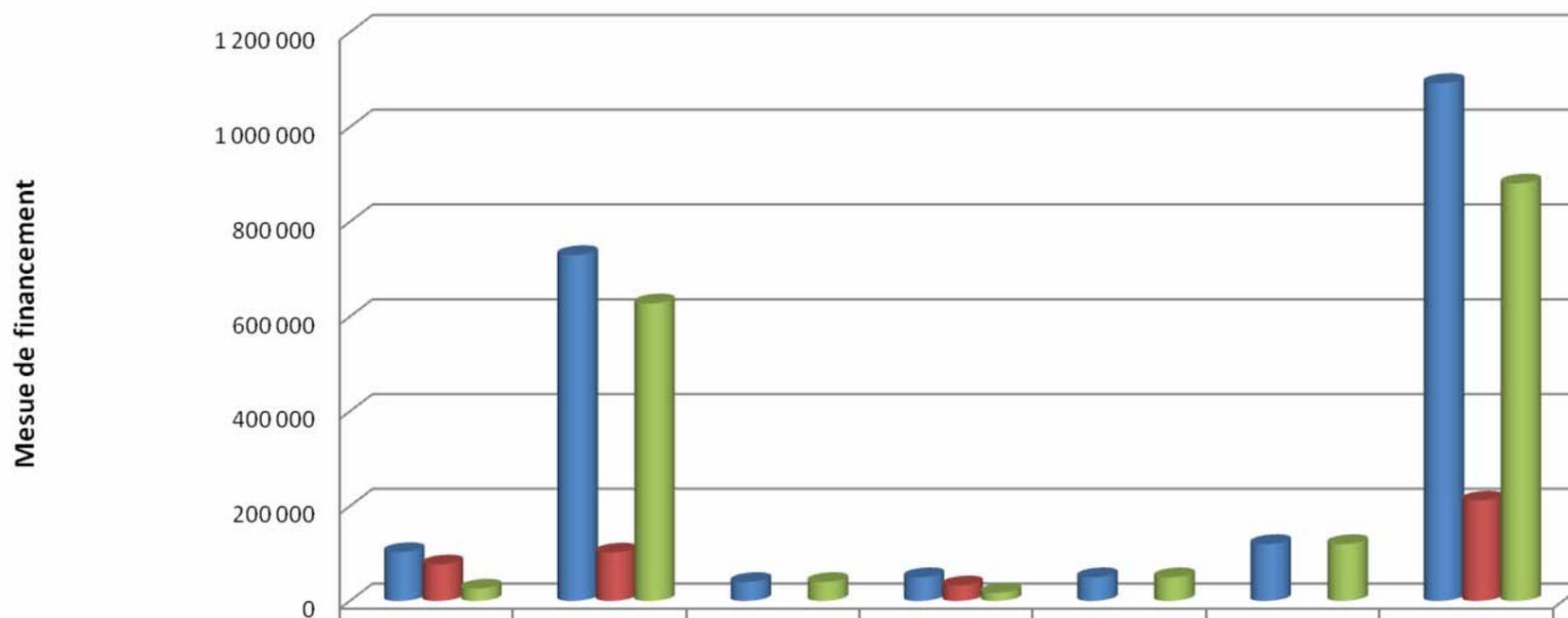
**Objectif 6** : 469 775 € dont 240 459 € représente la prise en charge des AT par la GTZ/DED à savoir les frais de communications, véhicules et fonctionnement, Frais de déplacement, matériel informatique.

## Répartition par Objectif financement FFEM pour le PAF2C



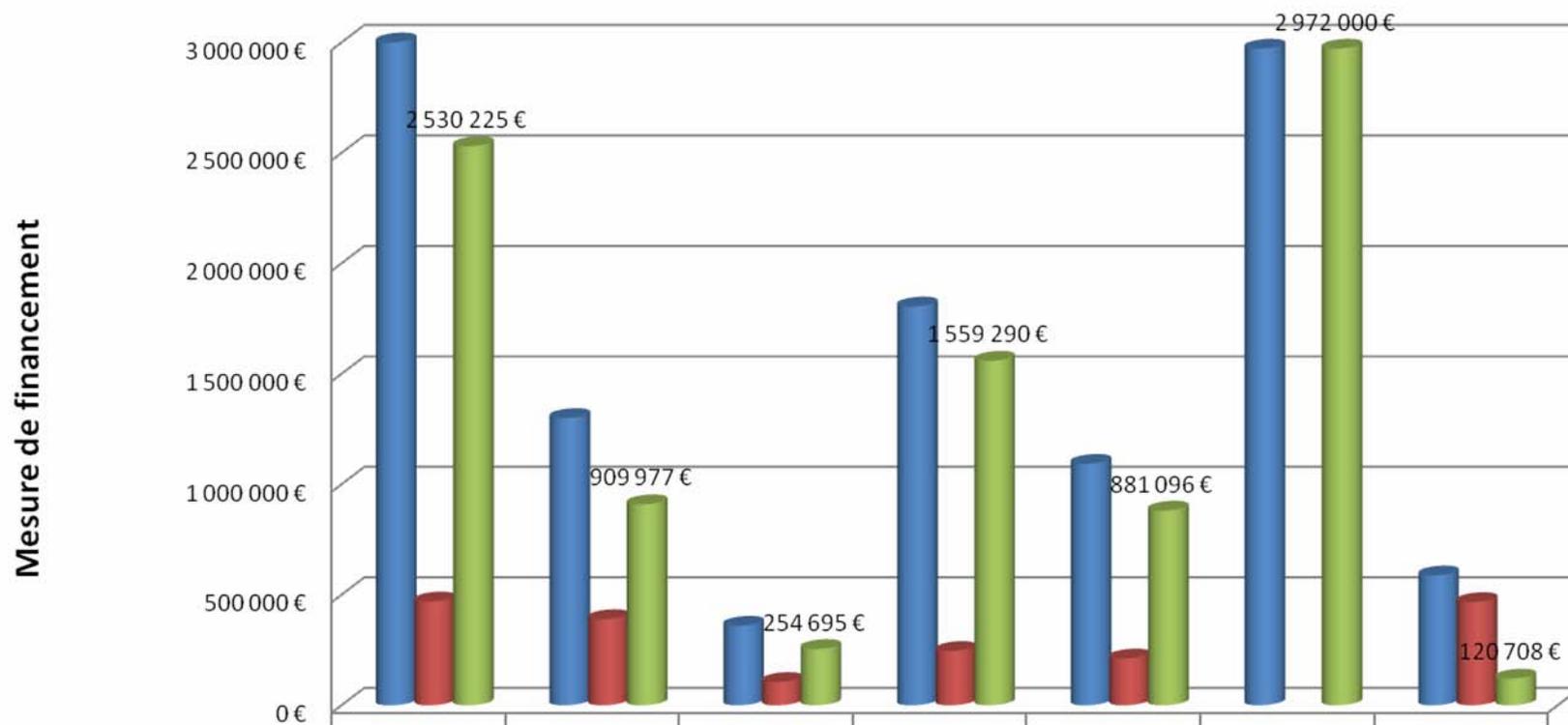
	Objectif n°1	Objectif n°2	Objectif n°3	Objectif n°4	Objectif n°5	Objectif n°6	Total	Subv déjà perçue
■ Subv prévu FFEM sur 4 ans	35 000 €	485 000 €	50 000 €	100 000 €	160 000 €	470 000 €	1 300 000 €	306 627 €
■ dépenses 2008-31/05/2009	20 335 €	8 160 €		27 €	259 €	361 251 €	390 032 €	237 593 €
■ solde en Euros	14 665 €	476 840 €	50 000 €	99 973 €	159 741 €	108 749 €	909 968 €	69 034 €

## Répartition par objectif du PAF2C-Budget propre des Communes



	Objectif n°1	Objectif n°2	Objectif n°3	Objectif n°4	Objectif n°5	Objectif n°6	Total
■ Budget sur 4 ans	103 000	730 000	40 000	50 000	50 000	120 000	1 093 000
■ Dépenses 2008-31/05/2009	76 987	102 141		32 777			211 904
■ Solde	26 013	627 859	40 000	17 223	50 000	120 000	881 096

## Répartition Budget PAF2C par source de financement



	GTZ	FFEM	FEICOM Sub	FEICOM Prêt	COMMUNES	PSEE	Subv perçue
Budget sur 4 ans	3 000 000 €	1 300 000 €	360 000 €	1 805 000 €	1 093 000 €	2 972 000 €	587 618 €
dépenses 2008 -31/05/2009	469 775 €	390 023 €	105 305 €	245 710 €	211 904 €		466 910 €
Solde Contribution	2 530 225 €	909 977 €	254 695 €	1 559 290 €	881 096 €	2 972 000 €	120 708 €



COOPERATION GERMANO-CAMEROUNAISE



gtz | ProPSFE

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE



ProPSFE

**Bureau de Coordination**

B.P. 7814, Yaoundé / Cameroun  
Tél : (+237) 22 21 94 57 / 22 21 06 51 / 22 21 06 52  
Fax : (+237) 22 21 26 89  
Email : info@cameroun-foret.com  
Web : www.cameroun-foret.com

PROGRAMME D'APPUI AU PROGRAMME SECTORIEL FORETS ET ENVIRONNEMENT  
*Forêts - Environnement - Ecotourisme*

01/06/2009

## Rapport de la mission d'évaluation de la mise en œuvre de la convention séparée entre ProPSFE (GTZ et DED) et ACFCAM/CTFC

**Numéro de contrat :** 81105437

**Période de mission :** du 14 au 29 mai 2009

**Ont participé partiellement ou entièrement à la mission :**

*Andreas Schleenbaecker (DED)*  
*Antonio Carillo (GTZ ProPSFE)*  
*Dominique Stanculescu (GTZ ProPSFE)*  
*Eric Kaffo (cadre d'appui MINFOF DR Est)*  
*Guy Merlin Nguenang (GTZ ProPSFE)*  
*Kirsten Hegener (GTZ ProPSFE)*  
*Martial Nkolo (GTZ ProPSFE)*  
*Quentin Delvienne (LifeScience / GTZ ProPSFE)*



## Table des matières

1	Introduction.....	2
2	Objectifs de la mission.....	2
3	Méthodologie et organisation de la mission.....	2
4	Résultats.....	4
4.1	Informations générales CTFC Est.....	4
4.2	Relations institutionnelles de l'antenne CTFC Est.....	4
4.2.1	Communication avec le CTFC Yaoundé.....	4
4.2.2	Collaboration de travail avec le ProPSFE.....	4
4.2.3	Collaboration de travail avec les communes bénéficiaires.....	4
4.2.4	Collaboration avec les services déconcentrés de l'état.....	5
4.2.5	Autres collaboration (FEICOM,...).....	5
4.3	Qualité de l'exécution technique de la convention.....	5
4.3.1	Réalisations effectives et qualité des activités de terrain.....	6
4.3.2	Stratégie de mise en œuvre de la convention.....	7
4.3.3	Ressources humaines du CTFC à l'Est.....	7
4.4	Participation et appropriation des communes.....	7
4.4.1	Convention de collaboration et charte des communes forestières.....	7
4.4.2	Contrepartie communale.....	8
4.4.3	Transparence.....	8
4.4.4	Volonté politique.....	8
4.4.5	Cellules de foresterie communales.....	8
5	Analyse.....	9
5.1	Qualité des activités et charge de travail du CTFC.....	9
5.2	Respect des règles de collaboration.....	10
5.3	Aspects sociaux.....	10
5.4	Équipement des cellules de foresterie.....	10
6	Recommandations.....	11
6.1	Gestion forestière durable.....	11
6.2	Plantations.....	11
6.3	Bonne gouvernance.....	11
6.4	Stratégie de mise en œuvre de la convention séparée.....	11
6.5	Capacités de travail.....	12
6.6	Collaborations.....	12
7	Conclusion.....	12

### [Table des annexes](#)

Annexe 1	: TDR de la mission d'évaluation.....	13
Annexe 2	: Programme de la mission.....	16
Annexe 3	: Tableau des produits et activités formulées.....	17
Annexe 4	: Tableau du besoin en jours estimé et coût total estimé pour l'Est.....	18
Annexe 5	: Rapport débat forêt communale et exploitation.....	20
Annexe 6	: Powerpoint restitution mission d'évaluation.....	23

## 1 INTRODUCTION

Dans le cadre de la foresterie communale, le GTZ/ProPSFE (Programme d'Appui au Programme Sectoriel Forêt et Environnement) appuie la mise en œuvre du PAF2C (Programme d'Appui au Forêts Communales du Cameroun) financièrement (par l'intermédiaire de la GTZ) et techniquement (par l'intermédiaire du DED). Le CTFC (centre technique de la foresterie communale, structure technique de l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun) qui met en œuvre le PAF2C) est conseillé par 2 assistants techniques DED.

Les documents qui lient ces structures sont les suivants :

- Convention de financement (ACFCAM – GTZ) (convention générale qui donne le cadre de collaboration).
- Convention séparée (ACFCAM – GTZ) (convention sur une durée limitée qui fixe le cadre contraignant (résultats/mesures à atteindre) du financement pour son exécution)
  - Montant de la convention : 316100 euros
  - Période estimée couverte par la convention : Octobre 2008 – Juin 2009 (au départ la période avait été envisagée pour juillet – décembre 2008 mais au regard du retard de signature de la dite convention (prévue pour juillet 2008), des retards de versements et des erreurs partagées de déblocage de la deuxième tranche, quelques modifications ont dû être apportées).
- Convention tripartite ACFCAM GTZ DED (convention qui fixe le cadre de fonctionnement de ces trois structures notamment le fonctionnement de l'appui technique fourni par le DED)

Suite aux résultats de l'auto-évaluation de la première tranche de la convention séparée, à la présentation du budget PAF2C 2009 et à l'utilisation de la majeure partie des finances prévues par la première convention séparée, le ProPSFE (GTZ et DED) ont évalué la mise en œuvre de la convention séparée (Numéro de contrat : 81105437) pendant une mission de 15 jours dans la région Est Cameroun.

## 2 OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission s'est chargée d' (TDR en annexe 1)

- Apprécier l'organisation globale de la mise en œuvre de la convention par le CTFC, les relations de travail établies,...
- Evaluer la qualité des activités réalisées ;
- Evaluer la stratégie de mise en œuvre de la convention et proposer des options stratégiques ;
- Evaluer le niveau de participation et d'appropriation des communes;
- Proposer des outils à intégrer dans la future convention pour maximiser les impacts de l'utilisation du financement de la GTZ et de l'appui technique du DED.

Cette mission s'est déroulée simultanément avec le suivi de l'accord de financement entre le WWF et la GTZ au Sud Est Cameroun.

## 3 MÉTHODOLOGIE ET ORGANISATION DE LA MISSION

Phase 1 : Bibliographie : Les documents clés pour l'évaluation de la convention sont principalement les rapports de comités de pilotage du PAF2C, les rapports de réunions, les études menées par le CTFC,...

Phase 2 : Récolte des données :

Des réunions et des entretiens informels ont été tenus à plusieurs niveaux :

Niveau ACFCAM : Entretien avec le président (bilan et perspectives), propositions pour augmenter les impacts du programme (n'a pas pu avoir lieu (absence du Président pour faits médicaux).

Niveau CTFC : Autoévaluation avec ProPSFE Est sur les activités foresterie communale

Niveau communal : Entretiens semi-dirigés avec les maires et leurs collaborateurs, questionnaires communes (ProPSFE).

Des entretiens avec les responsables des cellules de foresterie communale ont été menés.

Étant donné que le CTFC travaille actuellement avec **14** communes dans la région Est Cameroun et que la mission n'a disposé que d'un laps de temps réduit, les communes partenaires ont été échantillonnées et la mission s'est rendue dans celles ciblées (Batouri, Doume, Doumaintang, Belabo, Yokadouma, Moloundou, Dimako soit un taux d'échantillonnage égal à 50%). La mission s'est également rendue à Salapoumbé afin de discuter avec la commune de la collaboration avec le ProPSFE Est (programme de la mission en annexe 2).



Figure 1 : Forêts communales en projet ou classées dans la région Est

L'équipe de mission a mené des entretiens informels dans les communes sur les activités menées par le CTFC.

Niveau village : L'équipe de mission a mené des entretiens informels sur les activités menées par le CTFC.

Phase 3 : Analyse des données : Exploitation des données récoltées, notes des entretiens informels, établir les liaisons avec les rapports de comité de pilotage et la planification prévisionnelle CTFC 2009. Établir un constat global de mise en œuvre de la convention.

Phase 4 : Recommandations : Proposer des outils (afin d'améliorer le constat global de mise en œuvre) potentiellement intégrables à la future convention.

Phase 5 : Restitution : Une réunion de restitution a été tenue (niveau régional) et devrait également avoir lieu avec l'ACFCAM, CTFC et les bailleurs lors du comité de pilotage du PAF2C.

## 4 RÉSULTATS

### 4.1 Informations générales CTFC Est

Le CTFC est une structure qui est implantée depuis environ une année dans la région Est. Elle dispose actuellement d'un bureau à Bertoua dans les locaux des CVUC (Communes et Villes Unies du Cameroun).

Le CTFC a pris en charge la réfection des locaux et paie les factures énergétiques et d'eau en contrepartie de quoi les CVUC mettent à disposition les bâtiments. A notre connaissance, aucun accord formel ne stipule les droits et devoirs des deux parties.

Les ressources humaines disponibles au CTFC Est se résument à une personne, Adolph Ondoua, représentant du CTFC à l'Est. Les activités dans les communes sont diverses (voir 4.3).

### 4.2 Relations institutionnelles de l'antenne CTFC Est

#### 4.2.1 COMMUNICATION AVEC LE CTFC YAOUNDÉ

La communication du CTFC Est avec le CTFC bureau de Yaoundé s'est révélé être difficile. La communication internet permet un échange d'informations certain quand le responsable est à Bertoua. Le responsable d'antenne ne peut être téléphoniquement joignable à tout moment du fait de ces missions.

Le responsable d'antenne ne peut traiter de manière optimale toutes les informations (mails) relatives aux 14 communes à défaut de temps.

Le responsable d'antenne considère ne pas être chargé des aspects sociaux et ne prend donc pas en compte les informations arrivant dans ce sens. Comme nous le verrons plus loin dans ce rapport, l'effet se fait sentir sur la qualité des activités menées et les résultats attendus.

La communication avec les assistants techniques DED est elle aussi ardue, elle s'est récemment traduite par un déplacement inutile pour cause de non transfert d'information.

#### 4.2.2 COLLABORATION DE TRAVAIL AVEC LE PROPSFE

La communication et la collaboration entre le ProPSFE et le CTFC a toujours été faible et pour cause l'absence de ressources humaines chargées spécifiquement des questions de foresterie communale au sein du ProPSFE Est.

Depuis mars 2009, Monsieur Guy merlin Nguenang a facilité le dialogue entre les structures concernées par la foresterie communale. Deux réunions des partenaires à la foresterie communale à l'Est ont été tenues. Le MINFOF, le MINEP, le CTFC et le GTZ ProPSFE y sont représentés.

C'est lors de la deuxième réunion qu'a été rappelé l'importance de suivre la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts communales. Une mission d'étude sera effectuée par le MINFOF dans ce sens avec l'appui du GTZ ProPSFE et la facilitation du CTFC.

Les activités CTFC Est ont été intégrées dans le programme ProPSFE Est lors de la planification 2009.

#### 4.2.3 COLLABORATION DE TRAVAIL AVEC LES COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

Le CTFC a de grandes difficultés à travailler avec certaines communes, cela s'exprime le plus souvent par la non mise à disposition de toutes les informations et documents nécessaires, par la non collaboration/organisation des missions avec le CTFC (non respects des engagements, rendez-vous).

Les relations avec les communes de Dimako, Moloundou et de Yokadouma sont fragiles et non totalement ouvertes pourtant ces communes bénéficient allégrement de l'appui du CTFC (excepté Yokadouma).

En ce qui concerne la commune de Gari Gombo et l'intervention du CTFC, le transfert d'informations est jugé plus aisé.

Pour ce qui est des autres communes, le CTFC ainsi que l'équipe de mission n'ont pas noté de problèmes majeurs. Ces communes sont demandeuses de l'appui du CTFC.

Les communes bénéficiaires confirment la difficulté de joindre le responsable d'Antenne Est. Le responsable d'antenne ne peut effectivement pas assurer une relation continue avec les mairies, nous verrons par la suite les causes de cette problématique.

#### 4.2.4 COLLABORATION AVEC LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

Le MINFOF et le MINEP sont associés aux démarches de foresterie communale (par les procédures réglementaires) mais regrettent parfois que les engagements pris par le CTFC ne sont pas respectés. Ils souhaitent être au courant des activités menées dans leurs circonscriptions et qu'elles soient intégrées dans les PTAs du MINFOF annuellement.

#### 4.2.5 AUTRES COLLABORATION (FEICOM,...)

Le CTFC ne collabore pas vraiment avec d'autres structures dans la région Est.

La mission a pris connaissance des autres acteurs impliqués dans le développement local notamment PLAN dont l'approche de travail avec les communes nous est apparue intéressante.

PLAN Cameroun est actif dans de nombreuses communes à l'Est notamment dans le développement d'infrastructures sociales, et met en œuvre ses activités avec une approche particulière des communes basée sur la catégorisation de leur capacité de gestion (maîtrise d'ouvrage). Cette catégorisation des communes est établie selon 4 niveaux, ce qui permet d'assurer la bonne mise en œuvre des activités financées.

Niveau 4 (le plus haut): La commune est maître d'ouvrage (financement de PLAN vers la commune).

Niveau 3 : La commune est maître d'ouvrage, elle est accompagnée au sens large du terme.

Niveau 2 : La commune est maître d'ouvrage, elle reçoit un accompagnement de proximité.

Niveau 1 (le plus bas): La maîtrise d'ouvrage est exécutée par PLAN.

Cette approche particulière démontre assez bien le degré de confiance des structures d'appui envers ces communes. Mettre en place de type d'outil n'est pas vain.

### 4.3 Qualité de l'exécution technique de la convention

Tableau des communes appuyées par le CTFC et réalisation

Communes	Appui donné par le CTFC									PDC
	Identification	Classement	ESE	Elaboration PA	Exploitation	Cellule	EIE	Formation	Plantations	
Moloundou										
Yokadouma										
Gari Gombo										
Batouri										
Mbang										
Ndéléélé										
Dimako										
Lomié										
Doumaintang										
Messamena – Mindourou										
Angossas										
Doumé										
Belabo										
Mandjou										

#### 4.3.1 RÉALISATIONS EFFECTIVES ET QUALITÉ DES ACTIVITÉS DE TERRAIN

Les réalisations se focalisent essentiellement sur l'accompagnement du processus d'identification et de classement des forêts communales pour 10 communes (10/14).

A titre d'exemple, les résultats obtenus dans la commune de Doumaintang ont attiré notre attention sur la qualité de l'accompagnement du processus de classement.

Les entretiens effectués le 18/05/2009 par la mission dans cette commune et dans les villages riverains concernés par l'avis au public ont révélé que :

1. L'identification de l'espace pour le projet de forêt communale a été fait au bureau sans descente sur le terrain, sans sensibilisation des populations locales et sans identification géographique de limites provisoires ;
2. Les réunions de sensibilisation des populations locales officielles prévues par la procédure de classement des forêts du domaine forestier permanent ont été tenues en réunissant les villages 3 par 3 (8 villages concernés dans la commune). Ces réunions ont été la première prise de contact avec les populations au sujet de la foresterie communale. La tournée a été faite rapidement. Certains villages ont été représentés par une seule personne. La mission a constaté au village de Kongsimbang où s'est tenu une des réunions, après entretien avec le chef du village, le conseiller communal et les villageois présents (même nombre de femmes que d'hommes), qu'ils n'étaient en grande majorité (>90%) pas au courant de ce projet et qu'ils n'avaient aucune idée des limites du projet de forêt communale.
3. Aucun comité paysan forêt (CPF) n'a été mis en place.
4. Les villages riverains hors commune de Doumaintang n'ont absolument pas été consultés (nombres de villages concernés estimés : 12).

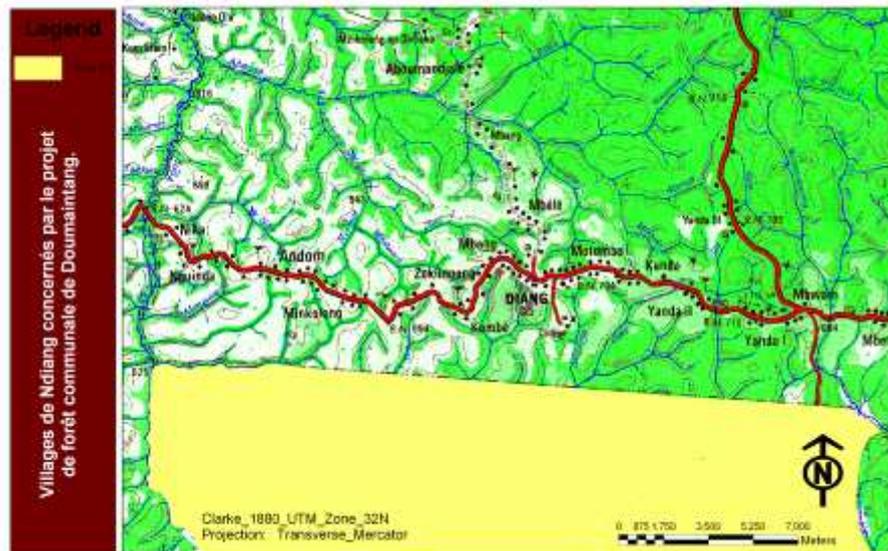


Figure 2 : Villages de la commune de Diang concernés par le classement du massif forestier.

Même s'il s'agit d'une forêt communale, il est évident que le classement des forêts du domaine forestier permanent ne peut exclure des villages riverains dépendants d'une autre commune de la procédure.

5. La commission de classement a été planifiée à la date du 12 juin 2009.

Rappelons que le classement d'une forêt inclut son intégration au domaine privé du requérant de la dite portion de forêt et est lourd de conséquence pour les populations riveraines.

La plupart des communes (Cibles : Maire, Secrétaire général, receveur, responsable de cellule) ont bénéficiés d'au moins une formation : gestion communale, aménagement forestier et élaboration des PDC (14/14).

Des communes bénéficient d'un appui à l'élaboration des plans de développement communaux (5/14). Il a été noté la non prise en compte de la foresterie communale dans ces plans.

Le CTFC a voulu faciliter les études d'impacts environnementales afin que les communes en exploitation soient en règle vis-à-vis de la loi (3/4 en exploitation, l'aménagement de la forêt communale Moloundou disposant déjà d'une EIE). Aucune des communes ciblées n'a voulu se mettre en règle. Les raisons invoquées sont les moyens financiers.

Du matériel informatique a été fourni aux communes sans onduleur ni accompagnement prévu (formation informatique de base) (2/14).

La commune de Lomié a bénéficié d'un appui à l'élaboration d'une étude socioéconomique (1/14).

#### 4.3.2 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Pour le classement, la stratégie de mise en œuvre du CTFC se résume à assurer un appui en direct. Le responsable CTFC doit donc sillonner toutes les communes partenaires pour apporter son appui.

Pour l'élaboration des PDC, des stagiaires et des consultants sont associés respectivement pour la phase de récolte de données et pour la phase de rédaction/planification. La réalisation de ces PDC est organisée et coordonnée par le CTFC Yaoundé.

Le CTFC a testé une approche innovante et participative pour réalisation des études socio-économiques où les citoyens des villages riverains sont formés à une meilleure compréhension du processus d'aménagement, aux interviews sur le terrain et à l'utilisation des GPS.

Pour les inventaires d'aménagement, les communes et le CTFC sont obligés de s'associer aux bureaux d'études agréés.

En ce qui concerne la rédaction du plan d'aménagement, le CTFC veut à priori réaliser cela en interne.

Pour l'accompagnement des cellules de foresterie, l'option stratégique choisie est la même que pour le classement.

#### 4.3.3 RESSOURCES HUMAINES DU CTFC À L'EST

Comme mentionné ci-dessus, le responsable d'antenne focalise ses actions sur ce qui est dit plus forestier (maîtrise de la technicité forestière et excellents contacts avec certains maires) conformément à ses TDR et ne s'implique pas dans ce qui est lié au développement local. De manière générale, la compréhension des enjeux liés aux aspects sociaux des forêts communales, points clés du classement des massifs forestiers du domaine permanent est très faible.

Le ProPSFE Est a noté une faible pro-activité du responsable d'antenne pour lancer les activités (Elaboration des TDRs,...).

Les capacités du responsable d'antenne à gérer des relations institutionnelles ont également été jugées faibles.

Certaines personnes ont mentionné le besoin de voir le personnel à l'Est s'agrandir et d'assurer ainsi un axe de communication continu avec les communes bénéficiaires.

### *4.4 Participation et appropriation des communes*

#### 4.4.1 CONVENTION DE COLLABORATION ET CHARTE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Une mission de suivi (environ de 40 communes visitées) de la mise en œuvre de la charte des communes forestières (avec comme participants : le maire de Moloundou et de Ma'an) a été réalisée, elle s'est focalisée à sensibiliser les maires à payer leurs cotisations à l'ACFCAM et à remettre les documents de délibération de l'assemblée générale (ACFCAM). Le rapport n'est pas encore disponible.

L'état du versement des cotisations des communes membres à l'ACFCAM n'a pu être fait clairement par le trésorier (d'après lui, seules 3 communes auraient réglé leur dû). Cet état des cotisations a été contredit par le CTFC sur base des dires des membres communaux.

La mission d'évaluation a du constater la faible connaissance, considération de la charte des communes forestières et sa non application.

Le règlement des cotisations ainsi qu'un engagement communal significatif, traduit par des faits, pour le respect de cette charte avait pourtant été noté comme condition sine qua non pour que les communes continuent à bénéficier du PAF2C.

Des activités ont été menées avec des communes sans convention (Yokadouma,...).

#### 4.4.2 CONTREPARTIE COMMUNALE

Les contreparties communales prévues par les plans d'action opérationnels CTFC Communes partenaires ne sont pas toutes livrées. Le CTFC est alors parfois contraint de faire avec.

Exemples :

- la commune de Doumaintang n'a pas pu livrer sa contrepartie pour la sensibilisation des populations locales,
- les communes ciblées (livraison des TDRs) ne se sont pas engagées dans les EIE.

#### 4.4.3 TRANSPARENCE

Dans les communes en exploitation, la transparence sur le montant des revenus engendrés par la forêt communale n'est pas toujours faite.

Les problèmes identifiés peuvent être dus à un mélange d'intérêt privé et public qui peut ajouter de l'opacité à la gestion d'une forêt communale ou de la transformation de ses ressources (exemple : déficit de la gestion de la scierie et des engins de Dimako) et/ou aux avances octroyées par les exploitants sur les futures assiettes annuelles de coupe des forêts communales.

Le vote du compte administratif 2007 de la commune de Yokadouma a été bloqué pour non éclaircissement de la situation des revenus engendrés par la forêt communale (6 conseillers sur 41 se sont opposés, compte de gestion non livré). C'est une situation qui peut être quottée de positive dans la mesure où il s'agit d'un pas vers une gestion plus transparente et participative des revenus communaux.

#### 4.4.4 VOLONTÉ POLITIQUE

Les élus, conseillers communaux ne jouent pas pleinement leur rôle dans toutes les communes notamment dans le cadre de la vérification et validation des comptes administratifs. Peu formés, ils sont trop souvent peu informés de leurs rôles et responsabilités et font souvent état de représentation monnayée.

En ce qui concerne la volonté des communes à s'engager vers une gestion plus responsable des ressources de la forêt communale, un bon exemple est que la livraison des TDR des études d'impacts environnementales par le CTFC aux 3 communes n'en disposant pas est restée sans suite (Volonté à se conformer à la législation en vigueur). La volonté des maires à rendre fonctionnelles les cellules de foresterie communale (pas de moyens depuis plusieurs années, pas de responsabilité,...) est elle aussi assez démonstrative (voir titre 4.4.5).

En ce qui concerne les autres communes, nous noterons que les investissements majeurs qui contribuent au développement local sont essentiellement réalisés sur base des 10% de la RFA destinées aux populations riveraines. Peu de communes contribuent au développement local et au renforcement de leurs capacités financières en exécutant des projets productifs excepté la commune de Doumé.

#### 4.4.5 CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALES

La viabilisation et le renforcement des capacités des cellules passent par un accompagnement soutenu qui ne peut être exécuté par une seule personne.

Les cellules de foresterie (4/14) souffrent du même problème que le CTFC en termes d'accès à l'information dans les communes notamment. Les maires détiennent parfois les clés.

Au niveau technique, les communes qui ont délégué l'exploitation (3/4) à un exploitant n'ont pas la maîtrise des activités en forêt et des volumes produits et sortis excepté la commune de Gari Gombo.

Deux cellules (Communes de Gari Gombo et Yokadouma) disposent pourtant de personnel technique qualifié (technicien et ingénieur forestier) qui n'est pas toujours utilisé à juste profit.

Les personnels travaillant dans le cadre de la foresterie communale en régie (sur chantier notamment) ne disposent pas toujours d'un contrat de travail. On est en droit de se demander si la législation du travail est respectée. Les personnels ne disposent pas du strict nécessaire en termes de protections individuelles (même pas une paire de bottes).

## 5 ANALYSE

### 5.1 Qualité des activités et charge de travail du CTFC

Nous avons vu que la qualité de certaines activités menées par le CTFC était faible. Dans le cadre d'un partenariat futur, nous sommes amenés à nous demander si l'accompagnement CTFC planifié pour les différentes communes partenaires en 2009 est réaliste.

Afin de répondre à cette question et de fournir une estimation raisonnable basée sur des prestations offertes d'une qualité minimale, nous avons normé une somme d'activités d'appui du CTFC en des produits types avec des coûts estimés. Les coûts estimés ont été calculés sur base des expériences menées et des informations provenant du CTFC. Vu le nombre de communes élevé, nous avons privilégié une approche « faire-faire » pour les interventions soit une délégation des activités de terrain à des prestataires communaux (citoyens communaux, ONG locales,...). N'ont pas été pris en compte les coûts liés au fonctionnement journalier (voiture, matériel, location bureau électricité, imprévus,...) ainsi que ceux liés au travail du CTFC en général pour l'ACFCAM dont les communes bénéficient (sensibilisation, réunions des maires, séminaires,...). Notons que ces produits et activités ont été formulés à titre démonstratif et sont à notre avis un minimum de prestation à fournir dans le cadre de l'appui à la foresterie communale, ils ne constituent pas une référence mais peuvent servir d'outil à la réflexion (Tableau détaillé en Annexe 3)

Tableau 1 : Tableau résumé des produits formulés pour une commune

Produits	Besoin jours CTFC	Besoin jours prestataire	Total jours	Coût total estimé (FCFA)	Remarques
Cellule	6	30	36	2 580 000	
Délimitation et ESE	19	68	87	4 315 000	<b>Forfait 500 000</b>
EIE	6	0	6	5 180 000	<b>Contribution 5000000, nb de jours prestataire pas pris en compte</b>
Elaboration PA	23	0	23	690 000	<b>En interne</b>
Identification	8	45	53	1 715 000	<b>Contribution 5000000, nb de jours prestataire pas pris en compte</b>
Inventaire	9	0	9	5 420 000	
PDC	7	20	27	3 310 000	
Planification classement	2	0	2	110 000	
R Aut Admin	2	0	2	610 000	<b>Forfait 500 000</b>
R classement	2	0	2	610 000	<b>Forfait 500 000</b>
Mise en œuvre PA et PGE	15	0	15	825 000	
Suivi dossiers	7	0	7	210 000	
<b>Grand Total</b>	<b>106</b>	<b>163</b>	<b>269</b>	<b>28 720 000</b>	

(RMQ : suite à la définition d'un plan d'action CTFC finalisé le 4 mai 2009 et la mise en évidence du besoin d'élaborer un concept qualité pour l'intervention du CTFC dans les communes, le tableau de base (en annexe 3) a été travaillé avec le directeur du CTFC, un assistant technique DED et un représentant du ProPSFE le 5 mai 2009. Après discussions, le dit tableau a été étoffé, complété et adopté pour un « total besoin en jours » bien plus important que celui ci-dessus.)

A partir de ces estimations, nous avons pu calculer un coût total et un besoin en nombre de jours pour le responsable de l'antenne Est pour 2009 et ce pour les 14 communes (Tableau détaillé en annexe 4).

Tableau 2 : Tableau résumé du besoin en jours estimé et coût total estimé pour l'Est

Produits formulés	Nombre d'appui programmés 2009	Besoin en nombre de jours estimé pour le responsable CTFC à l'Est	Coût total estimé	
Cellule	6	36	15 480 000	
Délimitation et ESE	7	133	30 205 000	
EIE	2	12	10 360 000	
Elaboration PA	3	69	2 070 000	
Identification	0	0	0	
Inventaire	3	27	16 260 000	
PDC	7	49	23 170 000	
Planification classement	2	4	220 000	
R Aut Admin	4	8	2 440 000	
R classement	5	10	3 050 000	
Mise en œuvre PA et PGE	5	75	4 125 000	
Suivi dossiers	9	63	1 890 000	<b>Euros</b>
	<b>Total estimé</b>	<b>486</b>	<b>109 270 000</b>	<b>166 824</b>

Au vu du budget CTFC 2009 présenté et du besoin en nombre de jours estimé CTFC pour la région Est (486 au minimum sans prendre en compte les journées consacrées aux diverses réunions et dossiers administratifs), on note qu'il est impossible pour le CTFC d'exécuter sa planification à l'Est dans l'état actuel de ses capacités d'intervention.

Nous pouvons donc conclure que la stratégie d'intervention n'est pas assez aboutie (14 communes d'intervention, 1 responsable du CTFC (seul ressource humaine CTFC à l'EST et une volonté de la coordination de tout gérer en régie, pas de priorisation et pas d'approche « faire faire »)).

## 5.2 Respect des règles de collaboration

Les communes qui ne démontrent pas un réel engagement (vérifiable par des faits) à se conformer aux exigences de la charte (nous avons conscience que c'est un processus long qui demande du temps) ou des PAO ne devraient plus bénéficier du PAF2C jusqu'à régularisation de leur situation. Aucune mesure CTFC ou ACFCAM n'ont été prises dans le cadre d'une suspension ou d'un rappel d'engagement. Notons que les pressions exercées sur la coordination du CTFC par l'ACFCAM sont parfois fortes (les décisions de droit pas toujours prises).

## 5.3 Aspects sociaux

Cette mission a identifié certaines lacunes dans la mise en œuvre des activités d'accompagnement des communes pour l'obtention des forêts communales. La mission a noté la prise en compte partielle des populations riveraines dans le processus de classement.

Bien que cette situation soit notamment due à un déficit de compétence, de maîtrise et d'intérêt pour les aspects sociaux du responsable CTFC à l'Est, la mission analyse plutôt la causalité des faits par un manque de coordination technique et d'appui/conseil de l'assistance technique DED.

## 5.4 Équipement des cellules de foresterie

Le CTFC distribue du matériel informatique dans des communes qui disposent d'un budget plus que confortable et d'une faible volonté d'utilisation (pas de matériel à la cellule depuis des années) sans accompagnement spécifique. La mission note par ces actions la volonté du CTFC de décaisser rapidement ses fonds sans réelle réflexion stratégique d'intervention avec les communes.

## 6 RECOMMANDATIONS

### 6.1 Gestion forestière durable

Il est vivement conseillé au CTFC de revoir son approche d'accompagnement des communes dans le cadre du processus de classement et de considérer cette phase importante à sa juste valeur. L'implication des populations locales dans la définition des limites est la base d'un aménagement responsable pour les forêts communales. Cette implication accrue des populations riveraines ne restera pas sans bénéfice pour la commune qui en respectant ses populations évite de nombreux conflits futurs.

C'est pourquoi nous recommandons au CTFC de pratiquer l'étude socio-économique post affichage de l'avis au public et après la tenue de la réunion de sensibilisation des autorités administratives et ce, couplé à une reconnaissance des limites. Cela permettra d'identifier le maximum d'activités en forêt et de proposer, lors de la commission de classement, différentes options légales sur une base scientifique. (Cette option permet également une économie d'échelle pour le CTFC).

Afin de profiter de la dynamique « PDC » initiée par le CTFC et de rompre avec la logique extractive de la gestion forestière communale, nous conseillons au CTFC de sensibiliser fortement les communes partenaires sur la prise en compte du volet forestier dans les PDC pour qu'à l'avenir les cellules disposent de moyens suffisants pour assurer une gestion responsable. Le CTFC pourrait également apporter un appui technique à la planification des activités de la cellule de foresterie communale sur base du budget octroyé par le conseil.

### 6.2 Plantations

Les activités d'essais d'enrichissement en bande dans les forêts communales n'ont pas été jugées primordiales pour cette première vague d'appui à la foresterie communale en forêt naturelle. Vu les faibles moyens disponibles et les résultats incertains de ces essais, le PAF2C ne devrait plus à l'avenir consacrer des moyens en essais/recherche.

En ce qui concerne les plantations en plein, le ProPSFE souhaite à l'avenir réorienter ses actions à travers le CTFC sur l'aménagement des forêts naturelles et ce notamment du fait du faible taux de mobilisation du budget programme PAF2C, de sa contribution financière future et de ses deux régions d'intervention accordées par les négociations intergouvernementales.

### 6.3 Bonne gouvernance

Etant donné que la société civile reste très faible dans les communes forestières voir parfois inconsistante, la gestion de la forêt communale et des revenus générés passe par l'implication accrue des populations des villages riverains (représenté par les CPF) dans l'entièreté du processus de foresterie communale. Il ne faut pas non plus oublier le rôle majeur des conseillers communaux (autres élus) dans le processus.

Il faut donc à notre avis multiplier les actions de sensibilisation et d'implication des populations riveraines et des conseillers municipaux (qui ne maîtrisent pas toujours leurs rôles) au cours du processus de mise en œuvre de la foresterie communale.

Mais surtout, il faut ne pas oublier les engagements moraux pris par les communes dans le cadre de la charte des communes forestières. Ces engagements doivent être évalués régulièrement sur base de critères vérifiables pour pouvoir bénéficier d'un appui du CTFC.

### 6.4 Stratégie de mise en œuvre de la convention séparée

Avec ses partenaires et dans l'optique d'une meilleure utilisation des fonds (qui seront ciblés par commune pour ceux issus de la GTZ (voir conclusion)), il est conseillé au CTFC de revoir sa stratégie de mise en œuvre et de relever les grands défis suivants :

- Améliorer sa coordination (technique, stratégique,...)
- Adopter des produits types d'intervention (concept qualité) afin d'assurer la qualité de livraison
- Revoir le nombre de communes bénéficiaires
- Adapter une approche « faire – faire » et travailler avec les acteurs locaux, les ONG locales,...

## 6.5 Capacités de travail

Afin de renforcer sa force de travail, il est conseillé au CTFC de restructurer son antenne Est.

Le recrutement d'un élément supplémentaire CTFC Est est semble-t-il incontournable au vu de l'analyse. Celui-ci chapeauterait l'antenne et aurait de bonnes connaissances forestières mais également une vision large du développement local et de la participation des populations au processus de foresterie communale.

Il est conseillé à la direction d'assurer son rôle, suivre et veiller à la qualité des prestations offertes aux communes et être consciente des charges de travail demandées. Surchargée une ressource humaine n'est plus efficace, elle est gâchée.

## 6.6 Collaborations

Il est conseillé au CTFC:

- De continuer à tenir des réunions mensuelles avec les structures partenaires (MINFOF, MINEP, ProPSFE,...) ;
- D'associer (prévenir au minimum et restituer effectivement les résultats) les services déconcentrés de l'état dans ses missions sur le terrain ;
- De veiller à accentuer les relations institutionnelles à l'Est (regarder ce qui se fait à côté, créer des partenariats,...).

## 7 CONCLUSION

Au vu des résultats de cette évaluation, le ProPSFE (GTZ DED) n'a pas obtenu entière satisfaction de l'exécution de cette première convention séparée et ce notamment au regard de la qualité d'exécution (prise en compte des aspects sociaux notamment).

Nous devons en effet nous rassurer que nos appuis financiers et techniques contribuent effectivement à la gestion durable des forêts communales mais également que l'utilisation transparente des revenus qui en sont issus ont un impact positif sur la réduction de la pauvreté.

La problématique d'adéquation (liée à la qualité d'exécution) entre capacité de prestation du CTFC- financement et nombre de communes bénéficiaires avait déjà été soulevée par le ProPSFE à de nombreuses reprises (comité de pilotage, courrier à l'ACFCAM, rapport d'autoévaluation,...) mais n'a pas été considérée par la direction CTFC et par le bureau de l'ACFCAM.

Vu les réactions des responsables techniques du CTFC après restitution (voir powerpoint en annexe 6), l'équipe de mission a noté une fois de plus que les décisions stratégiques du CTFC pour la mise en œuvre du PAF2C sont largement influencées par les pressions politiques avides de quantité (financement ou prestations) et sont souvent prises indépendamment des conseils des experts techniciens.

Le CTFC s'est déjà engagé afin d'améliorer son fonctionnement interne et l'exécution de ses prestations aux communes en élaborant avec l'assistance technique du DED et du ProPSFE un plan d'action qui prend en compte nombreux aspects évoqués dans ce rapport.

Tant que l'ACFCAM ne se sera pas réellement investie sur le plan moral et financier pour viabiliser le CTFC comme structure technique d'appui, son avenir reste éphémère d'une durée égale à celle des appuis des bailleurs.

Le ProPSFE travaillera début juin sur une proposition de cadre pour une future convention séparée qui sera discutée avec le CTFC le 16 juin 2009.

L'équipe de mission souhaite vivement que soit restituée la présente mission d'évaluation au comité de pilotage du PAF2C qui se tiendra le 26 juin 2009. Une copie du présent rapport sera remis aux concernés au moins une semaine avant la dite échéance.

## ANNEXE 1 : TDR DE LA MISSION D'ÉVALUATION

# TDR pour l'évaluation de la convention séparée GTZ ACFCAM

## I. Contexte et justification de la mission

La convention séparée (Numéro de contrat : 81105437) qui lie l'ACFCAM (Association des communes forestières du Cameroun) et la GTZ dans le cadre du PAF2C (Programme d'Appui au Forêts communales du Cameroun) arrive à son terme. Dans ce cadre et dans l'expectative de poursuivre des liens étroits de travail, le GTZ / ProPSFE (Programme d'Appui au Programme Sectoriel Forêt Environnement) souhaite effectuer une mission d'évaluation de cette convention séparée du 14 mai 2008 au 30 mai 2009 conjointement avec l'évaluation de la convention entre le WWF et la GTZ au Sud Est.

La dite convention s'articule autour de 16 mesures liées à la mise en œuvre de la foresterie communale en général.

Tableau des mesures de la convention séparée

Mesures	
1. Appui institutionnel à la création des FC aux ministères et délégations- <b>Résultat 12</b>	9 Etudes socioéconomiques – <b>Résultat 22</b>
2. Appui technique dossier classement – <b>Résultat 14</b>	10 Elaboration 2 PA – pour les communes de Ndélélé et Yoko -- <b>Résultat 22</b>
3. Cartographie et repérage terrain – <b>Résultat 14</b>	11 Plantation en plein – <b>Résultat 25</b>
4 .Consultation population et commission – Pour les communes de Yoko, Lomié, Mindourou, Nguti, Sangméline -- <b>Résultat 14</b>	12 Elaboration stratégie commerciale– <b>Résultat 31</b>
5 Suivi de la convention cadre– <b>Résultat 15</b>	13 Etude pour la création d'unités transformation– <b>Résultat 32</b>
6 Formation gestion et comptabilité employés et élus	14 Elaboration plan développement local– <b>Résultats 43 et 44</b>
Appui à la création de 2 CFC– <b>Résultat 16</b>	15 Atelier planification comité pilotage – Juin 2008
7 Préparation 2 plans de financement du PA – <b>Résultat 21</b>	16 Installation et fonctionnement du CTFC – <b>Résultat 62</b>
8 Inventaire d'aménagement – <b>Résultat 22</b>	

Chaque mesure du tableau ci-dessus est liée à un résultat du PAF2C. C'est ce tableau qui constitue le cadre contraignant de la convention séparée.

L'équipe de mission se chargera essentiellement d'évaluer l'efficacité des collaborations des communes bénéficiaires avec le CTFC ainsi que la qualité des activités mises en œuvre par le CTFC et ce notamment au regard des conseils enregistrés dans les rapports des comités de pilotage et d'autoévaluation CTFC-ProPSFE.

## II. Objectifs de la mission

### Objectif global

Evaluer la mise en œuvre de la convention séparée entre la GTZ (PRO-PSFE) et l'ACFCAM pour le PAF2C dans la région Est.

### Objectifs spécifiques

- Apprécier l'organisation globale de la mise en œuvre de la convention par le CTFC, les relations de travail établies,... ;
- Evaluer la stratégie de mise en œuvre de la convention et proposer des options stratégiques ;
- Evaluer le niveau de participation et d'appropriation des communes;
- Evaluer la qualité des activités réalisées ;

- Proposer des outils à intégrer dans la future convention (si c'est le cas) pour maximiser les impacts de l'utilisation du financement de la GTZ et de l'appui technique du DED.

### III. Thèmes généraux à aborder et sources d'information potentielles pour la mission

A évaluer...		Source d'information clés	
<b>1.</b>	<b>Les relations institutionnelles du CTFC à l'Est</b>		
<b>1.1</b>	Collaboration de travail avec le ProPSFE et attentes	- Rapports de réunions, discussion	Autoévaluation des antennes ProPSFE CTFC
<b>1.2</b>	Collaboration de travail avec les communes bénéficiaires.	- Entretiens avec les communes bénéficiaires	
<b>1.3</b>	Collaboration avec les services déconcentrés de l'état. (voir rapport d'autoévaluation : justification mesure 1 de la convention)	- Entretiens avec les services déconcentrés de l'état.	
<b>1.4</b>	Autres collaboration (FEICOM,...)	- Discussion informelle avec un représentant du FEICOM - <i>Entretien au retour avec le PNDP (Yaoundé)</i>	
<b>2.</b>	<b>Les aspects fonctionnels du CTFC à l'Est</b>		
<b>2.1</b>	Convention de collaboration et Charte des communes forestières signées et respectée...	- vérification dans les communes - questionnaire commune (affichage budget,...)	Autoévaluation des antennes ProPSFE CTFC
<b>2.2</b>	Contrepartie communale fournie	- Entretiens commune et CTFC	
<b>2.3</b>	Transparence et volonté politique pour une bonne collaboration	- Avis assistant technique CTFC - Entretiens informels et communal	
<b>3.</b>	<b>L'exécution technique et sa qualité à l'Est</b>		
<b>3.1</b>	Réalisation effective	- Vérification in situ / Rapports du comité de pilotage	Autoévaluation des antennes ProPSFE CTFC
<b>3.2</b>	Justification des méthodologies de mise en œuvre utilisées	- PDC,CFC, ESE, Reboisement,...	
<b>3.3</b>	Qualité des activités de terrain	- Entretiens informels dans les villages (Prise en compte des aspects sociaux et Technicité du classement des massifs)	
<b>3.4</b>	Appropriation au niveau communal (CFC,...)	- Disponibilité des documents au siège de la commune (archivage,...) - Bureau aménagé pour la cellule (outils de travail présents) - Personnel attaché (compétences, planning des activités,...)	

### IV. **Méthodologie et activités liées**

Bibliographie : Identifier les documents clés pour l'évaluation de la convention et les rendre disponibles.

Récolte des données :

Niveau ACFCAM : Entretien avec le président (bilan et perspectives), propositions pour augmenter les impacts du programme. Discussion sur l'adéquation bénéficiaires / budget / impacts.

Niveau CTFC : Autoévaluation avec ProPSFE sur les activités foresterie communale

Niveau communal : entretiens semi-dirigé avec les maires et leurs collaborateurs (élaborer un questionnaire d'enquête semi-dirigé), questionnaire communes (ProPSFE)

Entretiens avec les responsables des cellules de foresterie communale.

Niveau village : entretiens informels sur les activités menées par le CTFC

Analyse des données : Exploitations des données récoltées (enquêtes semi-dirigée et enquêtes communes) notes des entretiens informels, établir les liaisons avec les rapports de comité de pilotage. Etablir un constat global de mise en œuvre de la convention.

Recommandations : Proposer des outils (afin d'améliorer le constat global de mise en œuvre) potentiellement intégrables à la future convention.

## **V. Résultats attendus de la mission**

Les résultats attendus de la présente mission sont les suivants :

- Un état sur les relations institutionnelles de l'antenne CTFC Est est disponible ;
- L'efficacité, l'efficience de la stratégie de mise en œuvre de la convention est analysée ;
- La participation et l'appropriation des communes est analysée ;
- Un sondage sur la qualité de l'exécution technique de la convention est fait;
- Des propositions concrètes sont faites pour maximiser les impacts pour la mise en œuvre d'une future convention.

## **VI. Durée et lieu d'exécution**

La mission démarrera durant la deuxième quinzaine de mai 2009 et s'achèvera à la fin du mois de mai 2009.

Un débriefing aura lieu à la fin de la mission au CTFC à Bertoua.

## ANNEXE 2 : PROGRAMME DE LA MISSION

Team (part 1)	Kirsten Hegener
Team (part 2)	Andreas Schleenbaecker
Team (part 3)	Antonio Carillo, Dominique Stanculescu, Guy Merlin Nguenang, Martial Nkolo, Quentin Delvienne

Le  
11/05/2009

### Programme synthétique de mission

Programmation	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	11	12	13	14	15	16	17
				Yaoundé Bertoua	Gouverneur, MINFOF -MINEP	Batouri	Doumé
				Auto évaluation CTFC Est	Bureaux - Koundi		
Team (part 1)				Dito	Dito	Dito	Dito et retour Yaounde
Team (part 2)				Dito	Dito	Dito	Dito
Team (part 3)				Dito	Dito	Dito	Dito
Programmation	18	19	20	21	22	23	24
	Doumain ang	Belabo	Bertoua: Fête nationale	Voyage Bertoua Yokadouma	Yokadouma	Yokadouma - Moloundou ou Salapoumbé (2 teams)	Lobéké
Team (part 1)							
Team (part 2)	Dito	Dito et Retour Yaoundé					
Team (part 3)	Dito	Dito	Dito	Dito	Dito	Dito	Dito
Programmation	25	26	27	28	29	30	31
	Mambele - Yokadou ma	Ateliers Yokadouma	Voyage Yokadouma Bertoua	Dimako	Restitution Mission MINFOF - ACFCAM Est - CTFC		
Team (part 1)	Yaoundé - Yokadouma	ditto	ditto	ditto	ditto		
Team (part 2)				Voyage Yaoundé Dimako et ditto	ditto		
Team (part 3)	Dito	Dito	Dito	Dito	Dito		

**ANNEXE 3 : TABLEAU DES PRODUITS ET ACTIVITÉS FORMULÉES**

Nom du produit	Activités	Qui?	Nb jours /village	Total jours	Coût/unité	Total
Identification	Discussion commune et autorités	CTFC		2	55000	110000
Identification	TDR et identification d'un prestataire	CTFC		3	55000	165000
Identification	Brève étude de sensibilisation et d'hadésion, identification des points limites, création des comités paysans forêts	ONG locale ou commune	3	30	30000	900000
Identification	Montage du dossier	CTFC		3	30000	90000
Suivi dossiers	Suivi du dossier	CTFC		2	30000	60000
Planification classement	Appuyer la planification du processus de classement	CTFC		2	55000	110000
R Aut Admin	Participer à la réunion de sensibilisation des autorités administratives et élites locales	CTFC		2	55000	110000
R Aut Admin	Appui financier à la réunion (forfait)	Forfait				500000
Délimitation et ESE	Elaboration des TDR conjoint (délimitation participative et étude socio-économique)	CTFC		1	30000	30000
Délimitation et ESE	Identification des participants	CTFC		2	55000	110000
Délimitation et ESE	Préparation formation	Prestataire		3	40000	120000
Délimitation et ESE	Formation ESE et délimitation participative	Prestataire		3	55000	165000
Délimitation et ESE	Délimitation participative et étude socio-économique	ONG locale ou commune	4	40	40000	1600000
Délimitation et ESE	Restitution communale	Prestataire		2	55000	110000
Délimitation et ESE	Restitution communale	CTFC		1	55000	55000
Délimitation et ESE	Accompagner la mission de terrain (réunion de sensibilisation des populations locales) dans son travail dans les villages.	CTFC	1	10	55000	550000
Délimitation et ESE	Appui financier à la mission (forfait)	Forfait				500000
R classement	Participer à la réunion de classement comme personne ressource.	CTFC		2	55000	110000
R classement	Appui financier à la réunion (forfait)	Forfait				500000
Suivi dossiers	Faciliter le transfert du dossier et des pièces nécessaires	CTFC		2	30000	60000
Suivi dossiers	Suivi du dossier	CTFC		3	30000	90000
Cellule	Faciliter le recrutement du personnel de cellule	CTFC		2	55000	110000
Cellule	Appui équipement cellule (Forfait)	CTFC				700000
Cellule	S'assurer de l'équipement de la cellule	CTFC		2	55000	110000
Cellule	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC		2	30000	60000
Cellule	Accompagnement à la structuration et l'organisation d'une cellule de foresterie communale et Identification des besoins en formation	Prestataire		10	60000	600000
Cellule	Formation cellule	Prestataire		10	40000	400000
Cellule	Accompagnement cellule	Prestataire		10	60000	600000
Inventaire	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC		3	30000	90000
Inventaire	Inventaires d'aménagement (faune, flore, PFNL), formation cellule	Prestataire			1250	1000000
Elaboration PA	Elaboration du PA	CTFC		20	30000	600000
Elaboration PA	Suivi du dossier	CTFC		3	30000	90000
EIE	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC		3	30000	90000
EIE	EIE et formation cellule	Prestataire				5000000
EIE	Suivi du dossier	CTFC		3	30000	90000
Mise en œuvre PA et PGE	Appui à la mise en œuvre PA et PGE	CTFC		15	55000	825000
PDC	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC		3	30000	90000
PDC	PDC (récolte des données)	Stagiaires				1500000
PDC	PDC (planification)	Prestataire		20	75000	1500000
PDC	Suivi élaboration PDC	CTFC		2	55000	110000

PDC	Coaching (mise en œuvre PDC)	CTFC	2	55000	110000
-----	------------------------------	------	---	-------	--------

**ANNEXE 4 : TABLEAU DU BESOIN EN JOURS ESTIMÉ ET COÛT TOTAL ESTIMÉ POUR L'EST**

Row Labels	Sum of Total jours		Moloudou		Yokadouma		Garigombo		Batouri		Mbang		Ndélélé		Dimako		Lomie											
			x		x		x		x		x		x		x		x											
Cellule	6	36	2580	000	x	2580	000	x	2580	000		0		0		0	x	2580	000	x	2580	000						
Délimitation et ESE	19	87	4315	000		0		0	x	4315	000	x	4315	000	x	4315	000		0			0						
EIE	6	6	5180	000		0		0	x	5180	000		0		0		0	x	5180	000		0						
Elaboration PA	23	23	6900	00		0		0		0			0		0		0		0	x	6900	00						
Identification	8	53	1715	000		0		0		0			0		0		0		0			0						
Inventaire	9	9	5420	000		0		0		0			0		0		0		0	x	5420	000						
PDC	7	27	3310	000	x	3310	000	x	3310	000		0	x	3310	000	x	3310	000	x	3310	000	x	3310	000				
Planification classement	2	2	1100	00		0		0	x	1100	00		0	x	1100	00		0				0						
R Aut Admin	2	2	6100	00		0		0	x	6100	00		0	x	6100	00		0				0						
R classement	2	2	6100	00		0		0	x	6100	00		0	x	6100	00		0				0						
Mise en œuvre PA et PGE	15	15	8250	00	x	8250	00	x	8250	00		0		0		0	x	8250	00			0						
Suivi dossiers	7	7	2100	00		0		0	x	2100	00	x	2100	00	x	2100	00	x	2100	00	x	2100	00					
<b>Grand Total</b>	<b>106</b>	<b>269</b>	<b>2557</b>	<b>5000</b>		<b>6715</b>	<b>000</b>		<b>3310</b>	<b>000</b>		<b>1210</b>	<b>5000</b>		<b>5855</b>	<b>000</b>		<b>8445</b>	<b>000</b>		<b>9165</b>	<b>000</b>		<b>1210</b>	<b>5000</b>		<b>1200</b>	<b>0000</b>

Row Labels	Sum of Total jours		Doumaintang	Mess-Mindou	Angossas	Doumé	Belabo	Mandjou	no mb re	jours total par commune pour le CTFC	Euros	
Cellule	6	36	258 000	258 000	0	0	258 000	0	0	6	36	15480000
Délimitation et ESE	19	87	431 500	431 500	0	0	431 500	431 500	0	7	133	30205000
EIE	6	6	518 000	0	0	0	0	0	0	2	12	10360000
Elaboration PA	23	23	690 000	690 000	0	0	0	0	0	3	69	2070000
Identification	8	53	171 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inventaire	9	9	542 000	542 000	0	0	0	0	0	3	27	16260000
PDC	7	27	331 000	0	0	0	0	0	0	7	49	23170000
Planification classement	2	2	110 000	0	0	0	0	0	0	2	4	220000
R Aut Admin	2	2	610 000	0	0	0	610 000	610 000	0	4	8	2440000
R classement	2	2	610 000	610 000	0	0	0	0	0	5	10	3050000
Mise en œuvre PA et PGE	15	15	825 000	0	0	0	825 000	825 000	0	5	75	4125000
Suivi dossiers	7	7	210 000	210 000	0	0	210 000	210 000	0	9	63	1890000
<b>TOTAL</b>												
<b>Grand Total</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>750</b>	138 250 00	112 450 00	0	854 000 0	596 000 0	0	<b>109270000</b>	<b>166824.4275</b>	
<b>Nb jours At CTFC</b>												
<b>486</b>												

## ANNEXE 5: RAPPORT DÉBAT FORÊT COMMUNALE ET EXPLOITATION



COOPERATION GERMANO-CAMEROUNAISE



MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE



ProPSFE

Antenne Est  
B.P. 07, Bertoua / Cameroun  
Tél : (+237) 75 66 38 96  
Fax : (+237) 22 21 26 89  
Email : Luis-Antonio.Carrillo@gtz.de  
Web : www.cameroun-foret.com

PROGRAMME D'APPUI AU PROGRAMME SECTORIEL FORÊTS ET ENVIRONNEMENT  
Forêts - Environnement - Ecotourisme

### Mission de suivi de la convention GTZ/ProPSFE-CTFC dans le Département de la Boumba et Ngoko de la Région de l'Est

#### Rapport du débat foresterie communale et exploitation

Yokadouma, Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko  
26 mai 2009

Le mardi 26 mai 2009 s'est tenue dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko, une réunion regroupant quelques acteurs de la foresterie communale dans le Département de la Boumba et Ngoko. Cette séance de travail visait à faire un brainstorming afin de recueillir les avis des acteurs de terrain sur la mise en œuvre des prescriptions des plans d'aménagement des forêts communales. La réunion a connue la participation d'un député de la Boumba et Ngoko, de la coordination nationale du ProPSFE, de l'antenne Est du ProPSFE, de l'Administration centrale du MINFOF, de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est, de la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Boumba et Ngoko, du WWF/SEFP, du Réseau des COVAREF, des Mairies de Yokadouma et de Salapoumbé, du réseau des ONG locales et du représentant d'une société forestière (la liste de présence est jointe en annexe ). La réunion était placée sous la modération de M. NJOYA Ibrahim, Chargé d'étude au MINFOF et avait comme rapporteur M. KAFFO Eric, Cadre d'Appui à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est. Les principales forces et faiblesses des trois forêts communales en exploitation dans le Département de la Boumba et Ngoko ont été analysé et la synthèse des travaux est présentée dans le tableau suivant 1.

**Tableau 1 : Analyse des principales forces et faiblesses des trois forêts communales en exploitation dans le Département de la Boumba et Ngoko**

Activités	Communes	Forces	Faiblesses
Fonctionnement des Cellules de Foresterie Communale	Moloundou		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CFC focalisée sur la gestion des employés et non de la ressource</li> <li>- Pas de suivi de l'exploitation</li> <li>- Pas de texte nommant le CFC</li> <li>- Insuffisance de moyens humains, logistiques et financiers</li> <li>- Ancrage institutionnel pas clarifié (place CFC dans l'organigramme ?)</li> <li>- CFC ne dispose pas de documents techniques</li> <li>- Manque de volonté politique du maire</li> </ul>
	Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel qualifié (Ingénieur des Eaux et Forêt chef de la CFC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible implication de la CFC dans la gestion de la FC</li> <li>- Quatrième adjoint au Maire désigné comme responsable des aspects environnementaux (gestion des aspects administratifs tandis de la FC)</li> <li>- Insuffisance de moyens humains, logistiques et financiers</li> <li>- Ancrage institutionnel pas clarifié (place CFC dans l'organigramme ?)</li> <li>- CFC ne dispose pas de documents techniques</li> <li>- CFC absente sur le terrain</li> <li>- Manque de volonté politique du maire</li> </ul>
	Gari-Gombo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel qualifié (Technicien des Eaux et Forêts chef de la CFC)</li> <li>- CFC possède d'une moto</li> <li>- CFC dispose des documents techniques (suit la mise en œuvre de l'aménagement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancrage institutionnel pas clarifié (place du CFC dans l'organigramme ?)</li> <li>- Insuffisance de moyens humains, logistiques et financiers</li> <li>- Manque de volonté politique du maire</li> </ul>
Implication des populations riveraines	Moloundou		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible implication des CPF dans le suivi des activités de la FC</li> <li>- Faible prise en compte des minorités Baka dans la mise en œuvre du plan d'aménagement (le volet social implication)</li> </ul>
	Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GVI gère les aspects sociaux (recrutement des riverains, mêmes mécanismes de dialogue avec les communautés)</li> <li>- Avant GVI s'occupait des recrutements mais depuis l'année dernière la mairie a imposé le recrutement en priorité des riverains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres aspects sociaux pas pris en compte</li> <li>- Faible implication des CPF dans le suivi des activités de la FC</li> <li>- Faible prise en compte du volet PFNL dans l'exploitation des FC</li> <li>- Faible prise en compte des minorités Baka dans la mise en œuvre du plan d'aménagement (le volet social implication)</li> </ul>
	Gari-Gombo		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible implication des CPF dans le suivi des activités de la FC</li> <li>- Faible prise en compte des minorités Baka dans la mise en œuvre du plan d'aménagement (le volet social implication)</li> </ul>
Plan d'aménagement	Moloundou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'infractions sur le plan technique relevé par le MINFOF</li> <li>- suivi des documents d'exploitation par le MINFOF avec l'opérateur économique partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible appropriation des acteurs du contenu des PA par les différents acteurs</li> <li>- Faible suivi des aspects socio-économiques dans la mise en œuvre des PA</li> </ul>
	Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'infractions sur le plan technique relevé par le MINFOF</li> <li>- suivi des documents d'exploitation par le MINFOF avec l'opérateur économique partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible appropriation des acteurs du contenu des PA par les différents acteurs</li> <li>- Faible suivi des aspects socio-économiques dans la mise en œuvre des PA</li> <li>- Les prescriptions socio-économiques des PA ne sont pas connues par les populations</li> </ul>
	Gari-Gombo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'infractions sur le plan technique relevé par le MINFOF</li> <li>- suivi des documents d'exploitation par le MINFOF avec la CFC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible appropriation des acteurs du contenu des PA par les différents acteurs</li> <li>- Faible suivi des aspects socio-économiques dans la mise en œuvre des PA</li> </ul>
EIE	Moloundou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EIE réalisée</li> </ul>	-
	Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDR EIE en cours d'élaboration</li> </ul>	-
	Gari-Gombo	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amende de 3 millions par le MINEP pour défaut de réalisation de l'EIE</li> </ul>
Sous-traitance	Moloundou	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monopole de l'exploitation de la FC par l'opérateur économique</li> </ul>

Rapport de la mission d'évaluation du Contrat de Financement entre PRO-PSFE et ACFCAM/CTFC

			<ul style="list-style-type: none"> <li>partenaire</li> <li>- Choix des partenaires par gré à gré et non par un appel d'offre</li> <li>- Les contrats n'ont pas été validés par le conseil communal</li> <li>- Contrats signé avant le processus de classement de la FC</li> </ul>
	Yokadouma	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monopole de l'exploitation de la FC par l'opérateur économique partenaire</li> <li>- Choix des partenaires par gré à gré et non par un appel d'offre</li> <li>- Les contrats n'ont pas été validés par le conseil communal</li> <li>- Contrats signé avant le processus de classement de la FC</li> </ul>
	Gari-Gombo	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monopole de l'exploitation de la FC par l'opérateur économique partenaire</li> <li>- Choix des partenaires par gré à gré et non par un appel d'offre</li> <li>- Les contrats n'ont pas été validés par le conseil communal</li> <li>- Contrats signé avant le processus de classement de la FC</li> </ul>
Gestion des revenus	Moloundou	- Insertion des revenus de la FC dans le budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un système de traçabilité des recettes de l'exploitation de la FC par le conseil</li> <li>- Les revenus de l'exploitation ne contribuent pas à la conservation de la biodiversité</li> <li>- Faible respect des procédures de transfert et sécurisation des fonds de la FC dans les communes</li> </ul>
	Yokadouma	- Insertion des revenus de la FC dans le budget	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un système de traçabilité des recettes de l'exploitation de la FC par le conseil</li> <li>- Les revenus de l'exploitation ne contribuent pas à la conservation de la biodiversité</li> <li>- Faible respect des procédures de transfert et sécurisation des fonds de la FC dans les communes</li> </ul>
	Gari-Gombo	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non insertion des revenus de la FC dans le budget</li> <li>- Absence d'un système de traçabilité des recettes de l'exploitation de la FC par le conseil</li> <li>- Les revenus de l'exploitation ne contribuent pas à la conservation de la biodiversité</li> <li>- Faible respect des procédures de transfert et sécurisation des fonds de la FC dans les communes</li> </ul>
Prise en compte VIH/SIDA	Moloundou	-	-
	Yokadouma	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un correspondant communal en charge des questions de VIH/SIDA</li> <li>- GTP actif (don d'une moto pour des actions de lutte)</li> </ul>	-
	Gari-Gombo	-	-
Aspect Genre	Moloundou	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre des forêts communales</li> <li>- Discrimination féminine</li> </ul>
	Yokadouma	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre des forêts communales</li> <li>- Discrimination féminine</li> </ul>
	Gari-Gombo	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre des forêts communales</li> <li>- Discrimination féminine</li> </ul>

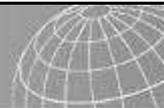
**ANNEXE 6: POWERPOINT RESTITUTION MISSION D'ÉVALUATION**



# Restitution mission de suivi-évaluation de la convention séparée ProPSFE ACFCAM

Du 14 au 29 mai 2009





- **ACFCAM CTFC PAF2C**
- **Convention séparée (ACFCAM – GTZ)**  
(convention qui fixe le cadre contraignant du financement pour son exécution)
- **Convention tripartite ACFCAM GTZ DED**  
(convention qui fixe le cadre de fonctionnement de ces trois structures notamment le fonctionnement de l'appui technique fournit par le DED)

page 2 / 10



- **Apprécier l'organisation globale de la mise en œuvre de la convention par le CTFC, les relations de travail établies,...** ;
- **Evaluer la stratégie de mise en œuvre de la convention et proposer des options stratégiques ;**
- **Evaluer le niveau de participation et d'appropriation des communes ;**
- **Evaluer la qualité des activités réalisées ;**
- **Proposer des outils à intégrer dans la future convention pour maximiser les impacts de l'utilisation du financement de la GTZ et de l'appui technique du DED.**

page 3 / 10





- **Phase 1 : Bibliographie** : rapports de comités de pilotage du PAF2C, les rapports de réunions, les études menées par le CTFC,...
- **Phase 2 : Récolte des données** :
  - les communes partenaires ont été échantillonnées et la mission s'est rendue dans celles ciblées (Batouri, Doume, Doumaintang, Belabo, Yokadouma, Moloundou, Dimako soit un taux d'échantillonnage égal à 50%)
  - Des réunions et des entretiens informels ont été tenus à plusieurs niveaux :
    - » Niveau ACFCAM : Entretien avec le président (bilan et perspectives), propositions pour augmenter les impacts du programme (absent).
    - » Niveau CTFC : Autoévaluation avec ProPSFE Est sur les activités foresterie communale
    - » Niveau communal : Entretiens semi-dirigés avec les maires et leurs collaborateurs, questionnaires communes (ProPSFE), responsables des cellules, groupes cibles, société civile,....
- **Phase 3 : Analyse des données** : Exploitation des données récoltées. Constat global
- **Phase 4 : Recommandations** : Proposer des outils (afin d'améliorer le constat global de mise en oeuvre) potentiellement intégrables à la future convention.
- **Phase 5 : Restitution** : Une réunion de restitution est prévue (niveau régional) et devrait également avoir lieu avec L'ACFCAM et CTFC (yaoundé).

page 4 / 10



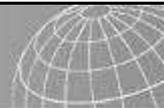
#### 4.1 Informations générales CTFC Est

- 14 communes appuyées
  - Convention et PAO
- 1 représentant CTFC: Adolph Ondoua
- Bureau CVUC
- activités dans les communes diverses
  - Voir compte rendu réunion des partenaires FC



page 5 / 10





## 4.2 Relations institutionnelles de l'antenne CTFC Est

- **COMMUNICATION AVEC CTFC**
  - » La communication du CTFC Est avec le CTFC bureau de Yaoundés s'est révélé être difficile.
- **COLLABORATION DE TRAVAIL AVEC LE PROPSFE**
  - » Faible
  - » Réunion des partenaires à la foresterie communale à l'Est a été tenue
- **COLLABORATION DE TRAVAIL AVEC LES COMMUNES BÉNÉFICIAIRES**
  - » Le CTFC a de grandes difficultés à travailler avec certaines communes
    - » Organisation
    - » Non mise à disposition des informations nécessaires (refus de collaboration?)
  - » Les communes bénéficiaires notent également la difficulté de joindre le responsable d'Antenne Est.
- **COLLABORATION AVEC LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT**
  - » Le MINFOF et le MINEP sont associés aux démarches de foresterie communale mais regrettent parfois que les engagements pris par le CTFC ne sont pas respectés.
  - » Ils souhaitent être au courant des activités menées dans leurs circonscriptions.
- **AUTRES COLLABORATION (FEICOM,...)**

page 6 / 10



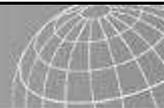
## 4.3 Exécution de la convention

### 4.3.1 Exécution

- » Les réalisations se focalisent essentiellement sur la phase de classement (10/14).
- » Plans de développement communaux (5/14).
- » Les communes (2 à 3 représentants en formation regroupée) ont bénéficié d'au moins une formation : gestion communale, aménagement forestier et élaboration des PDC (14/14).
- » La commune de Lomié a bénéficié d'un appui à l'élaboration d'une étude socioéconomique (1/14).
- » Lancer les études d'impacts environnementales (3/14).
- » Du matériel informatique (/14).

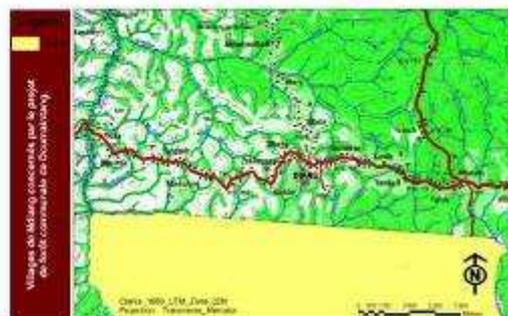
page 7 / 10





### 4.3.1 Exécution

- Les réalisations se focalisent essentiellement sur la phase de classement (10/14).
- Cas de la commune de Doumaintang
  - » L'identification au bureau sans descente sur le terrain, sans sensibilisation des populations locales et sans identification géographique de limites provisoires ;
  - » Les réunions de sensibilisation des populations locales
  - » Villages 3 par 3 (8 villages concernés dans la commune)
  - » Première prise de contact avec les populations au sujet de la foresterie communale
  - » Certains villages ont été représentés par une seule personne.
  - » Kongsimbang (>90%) pas au courant de ce projet
  - » Aucuns comités paysans forêts (CPF) n'a été mis en place.
  - » Les villages riverains hors commune de Doumaintang n'ont absolument pas été consultés (nombres de villages concernés estimés : 12).



page 8 / 10

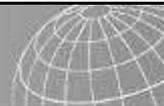


### 4.3.1 Exécution

- » Plans de développement communaux (5/14).
  - » Aspects forestiers dans le PDC?
  - » Maîtrise de l'outil par les maires...
- » Formation : gestion communale, aménagement forestier et élaboration des PDC (14/14).
- » La commune de Lomié a bénéficié d'un appui à l'élaboration d'une étude socioéconomique (1/14).
- » Lancer les études d'impacts environnementales (3/14).
  - » Communes tardent (cause invoquée budget et FC?)
- » Du matériel informatique
  - » accompagnement prévu?

page 9 / 10





#### **4.3.2 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

- Pour le classement, appui en direct. Le responsable CTFC devrait donc sillonner toutes communes pour apporter son appui.
- Pour l'élaboration des PDC, des stagiaires et des consultants sont associés respectivement pour la phase de récolte de données et pour la phase de rédaction/planification.
- Le CTFC a testé une approche innovante et participative pour réalisation des études socio-économiques où les citoyens des villages riverains sont formés à une meilleure compréhension du processus d'aménagement, aux interviews sur le terrain et à l'utilisation des GPS.
- En ce qui concerne la rédaction du plan d'aménagement, le CTFC veut à priori réaliser cela en interne.
- Pour l'accompagnement des cellules de foresterie, l'option stratégique choisie est la même que pour le classement.

page 10 / 10

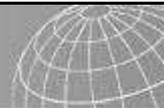


#### **4.3.3 RESSOURCE HUMAINE DU CTFC À L'EST**

- + Maîtrise de la technicité forestière
  - + Excellents contacts avec certains maires
  - Faible compréhension des enjeux liés aux aspects sociaux des forêts communales, points clés du classement des massifs forestiers du domaine permanent.
  - Faible pro-activité du responsable d'antenne pour lancer les activités (Elaboration des TDRs,...)
  - Gestion des relations institutionnelles jugée faible.
- Certains maires ont mentionné le besoin de voir le personnel à l'Est s'agrandir et d'assurer ainsi un axe de communication continu.

page 11 / 10





#### 4.4 Participation et appropriation des communes

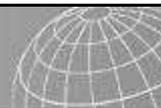
- **CONVENTION DE COLLABORATION ET CHARTE DES COMMUNES FORESTIÈRES**
  - » Une mission de suivi (payer leurs cotisations à l'ACFCAM et à remettre les documents de délibération de l'assemblée générale.)
  - » La mission d'évaluation a dû constater la faible connaissance, considération de la charte des communes forestières et sa non application. Le respect de cette charte avait pourtant été notée comme condition sine qua non pour que la commune bénéficie du PAF2C.
  - » Des activités ont été menées avec des communes sans convention.
- **CONTREPARTIE COMMUNALE FOURNIE**
  - » Difficile
- **TRANSPARENCE ET VOLONTÉ POLITIQUE**
  - » Opacité
  - » Le vote du conseil administratif bloqué pour non éclaircissement de la situation des revenus engendrés par la forêt communale (6 conseillers sur 41 se sont opposés, compte de gestion non livré).
  - » Livraison des TDR des études d'impacts environnementales par le CTFC aux 3 communes n'en disposant pas qui est resté sans suite.
  - » Volonté des maires à rendre fonctionnelles les cellules de foresterie communale faible
- **CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALES**
  - » Les cellules de foresterie (4/14) souffrent du même problème que le CTFC en termes d'accès à l'information
  - » Au niveau technique, les communes qui ont délégué l'exploitation (3/4) à un exploitant n'ont pas toutes la maîtrise des activités en forêt et des volumes produits et sortis (sauf Gari Combo).



#### 5.1 Qualité des activités et charge de travail du CTFC

- Nous avons vu que la qualité de certaines activités menées par le CTFC était faible. Dans le cadre d'un partenariat futur, nous sommes amenés à nous demander si l'accompagnement CTFC planifié pour les différentes communes partenaires en 2009 est réaliste ?





**5.1 Qualité des activités et charge de travail du CTFC**

**Estimation normalisation de l'intervention minimale  
une commune**

Produits	Besoin jours CTFC	Besoin jours prestataires	Total jours	Coût total estimé (FCFA)	Remarques
Cellule	6	30	36	258000	
Délimitation et ESE	19	68	87	431500	Forfait 500000
ESE	6	0	6	518000	Contribution 500000, solde jours prestataires payés par le compte
Elaboration PA	23	0	23	670000	En instance
Identification	8	45	53	1.215000	
Inventaire	9	0	9	542000	Contribution 500000, solde jours prestataires payés par le compte
PDC	7	20	27	331000	
Planification classement	2	0	2	110000	
R.Ant.Arbres	2	0	2	610000	Forfait 500000
R classement	2	0	2	618000	Forfait 500000
Mise en œuvre PA et PDC	15	0	15	895000	
Suivi décisions	7	0	7	210000	
<b>Total estimé</b>	<b>106</b>	<b>163</b>	<b>269</b>	<b>29172000</b>	

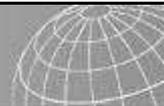


**5.1 Qualité des activités et charge de travail du CTFC**

- 2009
- Sans autres
- Minimum

Produits formalisés	Nombre d'appel programmes 2009	Besoin en nombre de jours estimé pour le responsable CTFC à PE4
Cellule	6	36
Délimitation et ESE	7	133
ESE	2	12
Elaboration PA	3	69
Identification	0	0
Inventaire	3	27
PDC	7	49
Planification classement	2	4
R.Ant.Arbres	4	8
R classement	5	10
Mise en œuvre PA et PDC	5	75
Suivi décisions	9	63
<b>Total estimé</b>		<b>466</b>





### 5.2 Respect des règles de collaboration

- » Cadre de la charte des communes forestières.
- » Aucunes mesures n'ont été prises dans ce cadre.
- » Les pressions exercées sur la coordination du CTFC

### 5.3 Aspects sociaux

- » Gap identifié par un déficit de coordination du responsable d'antenne CTFC.
- » AT DED pas suffisamment valorisés

### 5.4 Incohérences stratégiques

- » Décaissement rapide des fonds sans réelle réflexion stratégique d'intervention avec les communes (ex: matériel informatique).

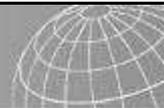


### 6.1 Stratégie de mise en œuvre

Relever les grands défis suivants :

- Améliorer la coordination (technique)
- Prendre plus en compte les aspects sociaux
- Adopter des produits types d'intervention afin d'assurer la qualité de livraison
- Revoir le nombre de communes bénéficiaires (selon des critères de performance)
- Adapter une approche de renforcement de capacités (faire faire) et travailler avec les acteurs locaux, les ONG locales,...





### 6.2 Capacités de travail

- Renforcer sa force de travail, le CTFC à l'Est doit se structurer.
- Valoriser d'avantage l'AT DED

### 6.3 Collaborations

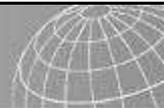
- Le CTFC doit continuer à tenir des réunions mensuelles avec les structures partenaires (MINFOF, MINEP, ProPSFE,...).
- Le CTFC doit associer (prévenir au minimum et restituer effectivement les résultats) les services déconcentrés de l'état dans ses missions sur le terrain.
- Le CTFC doit veiller à accentuer les relations institutionnelles à l'Est (regarder ce qui se fait à côté, créer des partenariats,...) Pour cette action, le CTFC pourrait bénéficier de l'appui du ProPSFE Est.



### 6.4 Bonne gouvernance

- Etant donné que la société civile reste très faible dans les communes forestières voir parfois inconsistante, la gestion de la forêt communale et des revenus générés passe par l'implication accrue des populations des villages riverains (représenté par les CPF) dans l'entièreté du processus de foresterie communale. Il ne faut pas non plus oublier le rôle majeur des conseillers communaux (autres élus) dans le processus.
- Il faut donc à notre avis multiplier les actions de sensibilisation et d'implication des populations riveraines et des conseillers municipaux (qui ne maîtrisent pas toujours leurs rôles) tout au cours du processus de mise en œuvre de la foresterie communale.





- **Nouvelle convention**
  - **Cadre**
    - » Réduction nombre de communes
    - » Concentration sur communes identifiées et activités spécifiques (critères de performance)
    - » Identifier des activités à appuyer d'une façon prioritaire (Budget ProPSFE et assistance technique)



- **Préparation proposition cadre**
  - 2 et 15 juin
- **Concertation partenaires**
  - 16 juin
- **Finalisation et envoi au siège**
- **Analyse deuxième tranche convention séparée 1**
- **Comité de pilotage PAF2C**
  - 24 juin
  - Présentation mission et convention séparée



# Concept Qualité CTFC

## Introduction

Suite à l'analyse FFOM (forces faiblesses opportunités menaces) du fonctionnement du CTFC réalisée par le CTFC en collaboration avec le DED et le ProPSFE lors de l'atelier « rôles et responsabilités du CTFC », le CTFC a développé un plan d'action visant notamment à améliorer son fonctionnement interne et l'exécution de ses prestations aux communes.

Le traitement des menaces et des faiblesses identifiées a mis en évidence le besoin d'élaborer un concept qualité pour l'intervention du CTFC dans les communes. Le 5 mai 2009, un concept qualité a été travaillé par le directeur du CTFC, un assistant technique DED et un représentant du ProPSFE sur base des expériences menées. Le lendemain de cette validation, un draft du dit concept a été dispatché pour commentaires aux techniciens et ressources humaines concernées. Le présent document sera présenté au comité de pilotage du PAF2C pour validation.

## Objectif

**Élaborer un concept qualité des prestations CTFC à offrir aux communes.**

## Méthodologie

Afin de développer ce concept qualité, l'équipe a normé une somme d'activités d'appui du CTFC en des produits types identifiés en fonction des étapes majeures de la gestion des forêts communales ou des thèmes appuyés.

*Tableau des produits types identifiés*

Dénomination Produit type	Contenu
Budget communal	Appui technique à l'élaboration, à la mobilisation et la planification d'un budget pour la cellule
Cellule	Appui technique et financier à la structuration et au renforcement des capacités
Délimitation et ESE	Appui technique à l'identification participative des limites et à la réalisation de l'étude socio-économique
EIE	Appui technique à l'élaboration de l'étude d'impact environnemental
Elaboration PA	Appui technique technique à l'élaboration du plan d'aménagement
Identification	Appui technique à l'identification d'un massif forestier
Inventaire	Appui technique à la réalisation des inventaires forestiers
Inventaire exploitation	Appui technique aux inventaires d'exploitation
PDC	Appui technique à la réalisation des plans de développement communaux
Planification classement	Appui technique à la planification du classement
R Aut Admin	Appui technique et financier aux réunions de sensibilisation des autorités administratives et des élites locales
R classement	Appui technique et financier aux commissions de classement
Sensibilisation pop	Appui technique et financier aux réunions de sensibilisation des populations locales
Suivi dossiers	Appui technique au suivi des dossiers dans les administrations

*Exemple de développement pour le produit « appui type aux cellules »*

La question à se poser a été « Quelles sont les activités que le CTFC doit mener d'une manière générale dans une commune pour rendre sa cellule de foresterie apte à gérer durablement sa forêt communale ? ».

La structure de mise en œuvre en est déduite ainsi que les coûts estimés en fonction du besoin en nombre de jours et des coûts estimés par jour pour mener à bien les différentes activités.

Nom du Produit	Activités prévues pour le produit	Structure de mise en œuvre	Coûts estimés
Cellule	Faciliter le recrutement du personnel de cellule	CTFC	165 000
	Appui équipement cellule (Forfait)	CTFC	1 200 000
	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC	120 000
	Accompagnement à la structuration et l'organisation d'une cellule de foresterie communale et Identification des besoins en formation	Prestataire	600 000
	Formation cellule (générale)	Prestataire	600 000
	Accompagnement cellule	Prestataire	600 000
	Suivi formation/accompagnement CTFC	CTFC	440 000

Il a été identifié par la suite que des formations transversales avec plusieurs communes sont également nécessaires, elles permettront notamment la création d'un réseau d'échange entre les cellules. Le coût estimé pour ces formations transversales (5 jours) a été estimé à 3 millions FCFA l'unité avec une moyenne de 10 participants et la contractualisation d'un spécialiste formateur.

Les coûts estimés ont été calculés sur base des expériences menées et des informations provenant du CTFC. Pour certains calculs de coûts, le nombre de village riverains à la forêt était nécessaire c'est pourquoi une moyenne estimée de 15 villages par forêt a été utilisée.

Une approche « faire-faire » a été privilégiée pour les interventions du CTFC soit une délégation des activités de terrain à des prestataires communaux. N'ont pas été pris en compte les coûts liés au fonctionnement journalier (voiture, matériel, location bureau électricité, imprévus,...) ainsi que ceux liés au travail du CTFC en général pour l'ACFCAM dont les communes bénéficient (sensibilisation, réunions des maires, séminaires,...).

**Résultat : le concept qualité (pour une commune type)**

Tableau des activités à réaliser par le CTFC en fonction de l'appui offert (produit)

Nom du produit	Activités prévues pour le produit	Structure de mise en œuvre	Total jours	Coût/unité	Total (FCFA)
Budget communal	Conseiller et sensibiliser pour la prise en compte de la foresterie communale dans les budgets communaux	CTFC	3	55000	165000
	Accompagner les communes dans la planification les activités des cellules	CTFC	4	55000	220000
Cellule	Faciliter le recrutement du personnel de cellule	CTFC	3	55000	165000
	Appui équipement cellule (Forfait)	CTFC			1200000
	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC	4	30000	120000
	Accompagnement à la structuration et l'organisation d'une cellule de foresterie communale et Identification des besoins en formation	Prestataire	10	60000	600000
	Formation cellule (générale)	Prestataire	10	60000	600000
	Accompagnement cellule	Prestataire	10	60000	600000
	Suivi formation/accompagnement CTFC	CTFC	8	55000	440000
Délimitation et ESE	Elaboration des TDR conjoint (formation (délimitation participative et étude socio-économique) et rédaction	CTFC	1	30000	30000
	Sélection prestataire	CTFC	3	55000	165000
	Préparation formation	Prestataire	3	40000	120000
	Formation ESE et délimitation participative	Prestataire	3	55000	165000
	Formation ESE et délimitation participative (prise en charge apprenants)	ONG locale ou commune	30	10000	300000
	Délimitation participative et étude socio-économique	ONG locale ou commune	60	20000	1200000
	Pisteurs		30	10000	300000
	Traitement rédaction	Prestataire	10	40000	400000
	Restitution communale	Prestataire	3	55000	165000
	Restitution communale	CTFC	3	55000	165000
EIE	Préparer les tdr avec commune	CTFC	3	30000	90000
	Accompagnement choix prestataire	CTFC	3	55000	165000
	<b>EIE et formation cellule</b>	<b>Prestataire</b>			
	Suivi de l'EIE	CTFC	5	55000	275000
	Suivi du dossier	CTFC	3	30000	90000
Elaboration PA	Elaboration du PA	CTFC	20	60000	1200000
	Elaboration du PA	prestataire	20	60000	1200000
	Suivi du PA	CTFC	5	30000	150000

Identification	Discussion commune et autorités	CTFC	4	55000	220000
	TDR et identification d'un prestataire	CTFC	3	55000	165000
	Brève étude de sensibilisation et d'hadésion, identification des points limites, création des comités paysans forêts	ONG locale ou commune	35	60000	2100000
	Restitution, montage du dossier	CTFC	6	55000	330000
Inventaire	Préparer le plan de zondage	CTFC	2	30000	60000
	Suivi validation plan de zondage	CTFC	3	30000	90000
	Préparer les tdr avec la commune	CTFC	3	55000	165000
	Accompagner la commune dans le choix du prestataire	CTFC	4	55000	220000
	Inventaires d'aménagement (faune, flore, PFNL), formation cellule	Prestataire			
	Suivi des inventaires	CTFC	10	55000	550000
	Suivi dossier rapport d'inventaire	CTFC	3	30000	90000

Nom du produit	Activités prévues pour le produit	Structure de mise en œuvre	Total jours	Coût/unité	Total (FCFA)
Inventaire exploitation	Tdr inventaire d'exploitation	CTFC	3	30000	90000
	Accompagnement Choix prestataire	CTFC	3	55000	165000
	<b>Inventaire d'exploitation</b>	<b>Prestataire</b>			
	Suivi inventaire d'exploitation	CTFC	8	55000	440000
	Suivi dossier	CTFC	3	30000	90000
PDC	Préparer les tdr et choix prestataire	CTFC	3	30000	90000
	PDC (récolte des données)	At local			2000000
	PDC (planification)	Prestataire	25	75000	1875000
	Suivi élaboration PDC	CTFC	8	55000	440000
	Validation PDC par CTFC	CTFC	2	30000	60000
	Coaching (mise en œuvre PDC)	CTFC	4	55000	220000
Planification classement	Appuyer la planification du processus de classement	CTFC	4	55000	220000
R Aut Admin	Préparation réunion des autorités administratives	CTFC	1	30000	30000
	Préparer et participer à la réunion de sensibilisation des autorités administratives et élites locales	CTFC	4	55000	220000
	Appui financier à la réunion (forfait)	Forfait			500000
	Participer à la réunion de classement comme personne ressource.	CTFC	3	55000	165000
	Appui financier à la réunion (forfait)	Forfait			500000
Sensibilisation pop	Accompagner la mission de terrain (réunion de sensibilisation des populations locales) dans son travail dans les villages.	CTFC	15	55000	825000
	Appui financier à la mission (forfait)	Forfait			500000
Suivi dossiers	Suivi du dossier	CTFC	4	30000	120000
	Faciliter le transfert du dossier et des pièces nécessaires	CTFC	3	30000	90000
	Suivi du dossier	CTFC	4	30000	120000

La réflexion sur le financement direct par le CTFC des activités en rouge est restée ouverte. Une orientation a été donnée pour que les dépenses de ces lignes soient couvertes par les communes et les autres structures (FEICOM...) ce qui se fait déjà dans certaines communes appuyées.

Tableau résumé des produits CTFC et besoin en jours pour l'assistance technique CTFC

Produit	Besoin en jours (AT CTFC)	Besoin en jours totaux (prestataire +CTFC)	Coût total estimé	Remarques
Budget communal	7	7	385,000	
Cellule	15	45	3,725,000	
Délimitation et ESE	7	146	3,010,000	
EIE	14	14	620,000	<b>nb de jours prestataire pas pris en compte</b>
Elaboration PA	25	45	2,550,000	<b>Interne et externe</b>
Identification	13	48	2,815,000	
Inventaire	25	25	1,175,000	
Inventaire exploitation	17	17	785,000	<b>nb de jours prestataire pas pris en compte</b>
PDC	17	42	4,685,000	
Planification classement	4	4	220,000	
R Aut Admin	5	5	750,000	<b>Forfait 500 000</b>
R classement	3	3	665,000	<b>Forfait 500 000</b>
Sensibilisation pop	15	15	1,325,000	<b>Forfait 500 000</b>
Suivi dossiers	11	11	330,000	
<b>Grand Total</b>	<b>178</b>	<b>427</b>		

### Conclusion

Ce concept qualité se veut être un canevas de référence pour l'intervention du CTFC dans les communes. Il constitue de plus un excellent outil pour le développement de la stratégie d'intervention du CTFC. Il permet de faire l'adéquation entre le nombre de bénéficiaires et les moyens humains et financiers disponibles. La préparation, planification des futures interventions du CTFC en seront facilitées. Ce concept qualité en est à sa première mouture et devra être amélioré de manière continue en fonction des expériences du CTFC. A chaque comité de pilotage, le concept qualité sera présenté dans sa nouvelle version pour prise de connaissance et validation.

Tableau synoptique des coûts et du financement (en euros)

Mesures		Coûts totaux	Financement			Cibles de la contribution financière de la GTZ	
			A la charge du bénéficiaire		Sur la contribution financière de la GTZ à concurrence de	Nombre de massifs ciblés par le financement	Noms des massifs forestiers communaux ou communes ciblés
			Prestation propre 3.1	Cofinancement selon point 3.2			
1		2	3	4	4	5	6
1	Appui institutionnel à la création des FC aux ministères et délégations-Résultat 12	30,000		15,000	15,000	15,000	
2	Appui technique dossier classement (planification du classement et réunion des autorités administratives) – Résultat 14	28,500	14,000	7,000	7,500	4,000	Doumé, Batouri, Ndélélé
3	Cartographie et repérage terrain – Résultat 14	11,000		2,000	9,000	9,000	
4	Appui technique consultation des populations et commission de classement– Résultat 14	60,500	29,000	8,000	23,500	16,000	Doumaintang, Doumé, Batouri, Ndélélé
5	Suivi de la convention cadre– Résultat 15	2,500			2,500	2,500	
6	Appui à la création et au renforcement des CFC– Résultat 16	85,000		7,000	78,000	23,000	Yoko,Dimako, Mbang, Gari-Gombo, Djoum, Akom II/Efoulan, Messaména/Mindourou, Lomié, Moloundou, Messondo, Ndikinimeki
7	Préparation 2 plans de financement du PA – Résultat 21	4,000	2,000		2,000	5,000	
8	Inventaire d'aménagement – Résultat 22	430,000	239,000	170,000	21,000	35,000	Yoko, Mbang, Akom II/Efoulan, Doumaintang, Messaména/Mindourou, Lomié, Ndikinimeki
9	Etudes socioéconomiques, création des CPF – Résultat 22	55,000	3,000		52,000	27,000	Mbang, Messaména/Mindourou, Doumaintang, Doumé, Batouri, Ndélélé, Ndikinimeki
10	Elaboration PA – Résultat 22	29,000	10,000		19,000	35,000	Yoko, Messondo
11	Appui technique à la création des plantations – Résultat 25	165,000	90,000	35,000	40,000	30,000	Meiganga, Demdeng, Mora
12	Elaboration stratégie commerciale– Résultat 31	9,000	3,000		6,000	6,000	
13	Etude pour la création d'unités transformation– Résultat 32	168,000	118,000	25,000	25,000	10,000	Messondo
14	Elaboration plan développement local– Résultats 43 et 44	68,000	12,000	9,000	47,000	22,000	Batouri, Lomié, Moloundou, Ndélélé
15	Atelier planification comité pilotage – Juin 2008	5,000			5,000	5,000	
16	Installation et fonctionnement du CTFC – Résultat 62	132,600	59,000	2,000	71,600	71,600	
17	Appui conseil à l'élaboration des EIE	60,000	48,000	10,000	2,000	4	Dimako, Gari-Gombo, Djoum, Messondo

18	Une formation transversale technique pour les cellules	7,500			7,500	11	Yoko,Dimako, Mbang, Gari-Gombo, Djoum, Akom II/Efoulan, Messaména/Mindourou, Lomié, Moloundou, Messondo, Ndikinimeki
19	Appui conseil à la réalisation de l'inventaire exploitation	32,000	30,000		2,000	5	Dimako, Gari-Gombo, Djoum, Moloundou, Messondo
20	Formation des délégations MINFOF et MINEP (organisées dans les régions)	7,000			7,000	15	Yoko,Dimako, Mbang, Gari-Gombo, Djoum, Akom II/Efoulan, Messaména/Mindourou, Doumaintang, Doumé, Batouri, Lomié, Moloundou, Ndélélé, Messondo, Ndikinimeki
21	Appui à la prise en compte de la foresterie communale dans le budget communal, planification des activités des cellules	5,000			5,000		
22	Formation PFNL sur base du concept DED élaboré	11,000			11,000	15	Yoko,Dimako, Mbang, Gari-Gombo, Djoum, Akom II/Efoulan, Messaména/Mindourou, Doumaintang, Doumé, Batouri, Lomié, Moloundou, Ndélélé, Messondo, Ndikinimeki
23	Publication des données sur l'utilisation RFA et des revenus des forêts communales par les communes	5,000			5,000		
24	Maintenance site internet	1,000			1,000		
25	Mainstreaming VIH Sida	5,000			5,000		
26	Salaire directeur CTFC	28,500			28,500		
27	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC	6,250			6,250		
28	Salaire responsable financier	3,750			3,750		
29	Salaire AT (3 (6 mois), 1 (4 mois), 5 (3 mois))	30,000			30,000		
30	Achat d'un véhicule (un 4X4 pour centre-Sud)	0			-		
31	Achat matériels informatiques	9,000			9,000		
32	Achat Motos et équipements motos (5 AG 100)	25,000			25,000		
33	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,...)	20,000			20,000		
34	Frais fct voitures (2 voitures 4X4 mission dans les communes) et motos (5)	10,000			10,000		
35	Achats matériels de bureaux et réfections locaux.	10,000			10,000	15	Yoko,Dimako, Mbang, Gari-Gombo, Djoum, Akom II/Efoulan, Messaména/Mindourou, Doumaintang, Doumé, Batouri, Lomié, Moloundou, Ndélélé, Messondo, Ndikinimeki
36	Directeur technique, Audit SAF, complément véhicule Est, frais de fonctionnement, matériel bureau.	33,000		33,000			
<b>TOTAL</b>		<b>1,592,100</b>	<b>657,000</b>	<b>323,000</b>	<b>612,100</b>		

## Annexe 6

# Stratégie d'intervention du CTFC

La définition d'une nouvelle stratégie d'intervention du CTFC est justifiée par les événements suivants :

- Fin du financement FFEM relatif à l'assistance technique ONFi le 31/10/09 ;
- Recrutement par ONFi le 01/04/09 d'un expert en charge du suivi technique du puits de carbone biologique de la Ville de Paris, Pascal Cuny. (projet VdP)
- Surconsommation de la contribution FFEM en 2008, du fait de la mise à disposition tardive des fonds GTZ (30/09/08)
- Recentrage de la composante « forêts communales » du ProPSFE sur les communes de l'Est et du Centre les plus engagées dans le processus de création et d'aménagement de leur forêt.

De ce fait, une nouvelle stratégie d'intervention du CTFC a été élaborée et présentée au comité de pilotage du PAF2C du 26/06/09. Cette stratégie, validée par le CP, est déclinée comme suit :

### 1- Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2009

- Non renouvellement du contrat d'assistance technique ACFCAM-ONFi (financement FFEM) relatif à la mise à disposition d'une directrice technique auprès du Directeur du CTFC (durée : 2 ans ; échéance au 31/10/09). Cette décision a pour conséquences :
  - Le recrutement d'un directeur technique national à la date du 01/10/09, en remplacement de l'expert ONFi sortant, Françoise Plancheron (financement FFEM).
  - La négociation d'un nouveau contrat d'assistance technique entre ONFi et le CTFC au bénéfice de la direction du CTFC, portant sur des prestations de courte durée ponctuelles ou périodiques, précisément décrites et quantifiées, qui seraient confiées à l'expert ONFi Pascal Cuny, basé à Yaoundé (financement FFEM).
  - L'acquisition d'un 4\*4 en pool au sein de la direction du CTFC
  - La structuration d'un Service administratif et financier au sein du CTFC ,chargé du suivi des conventions GTZ et FFEM (financement GTZ)
  - L'instauration d'audits comptables périodiques vérifiant la conformité des comptes aux procédures d'engagement et de décaissement prescrites dans les conventions GTZ et FFEM (financement FFEM)
  
- Non renouvellement du contrat de prestations AIMF-CTFC pour la réalisation des plantations VdP (échéance au 31/12/2009) du fait du recrutement d'un expert ONFi dédié, Pascal Cuny. Cette décision a pour conséquences :
  - Le désengagement total du CTFC de la gestion du projet VdP et la signature d'un contrat de prestation en direct entre l'AIMF et ONFi.
  - La négociation, à la demande, d'un contrat de sous-traitance entre le CTFC et ONFi pour certaines activités du projet VdP (location de matériel, expertises, mise à disposition d'encadreurs,etc...)

- Recentrage du financement GTZ sur 15 communes forestières à dominante forêt naturelle (Est et Centre) et 3 communes où des reboisements sont en cours (*voir liste ci-dessous*)
- Financement FFEM :
  - Complément au financement GTZ et mutualisation des moyens sur les 15+3 communes pré-citées (noyau dur) : financement des inventaires d'aménagement (9 communes), des inventaires d'exploitation (5 communes), des EIE (4 communes), des plantations (3 communes) et de l'installation d'unités intercommunales de transformation (2 communes).
  - Intervention complémentaire dans d'autres communes où le processus de création des forêts communales est déjà engagé et pour lesquelles des contrats d'AMO sont déjà signés avec le CTFC : classement (2 communes), élaboration PDC (3 communes), plantations (2 communes)
- Renforcement prioritaire de l'antenne Est du CTFC :  
 Cette décision découle logiquement de la concentration et du renforcement des activités dans cette Province ; elle se traduit par :
  - Le recrutement (01/08/09) d'un adjoint au chef d'antenne à Bertoua, en charge des composantes sociales et environnementales de l'aménagement forestier (financement GTZ)
  - Le recrutement (01/09/09) de 3 techniciens forestiers placés directement auprès des communes, en charge de la formation et de l'encadrement des Cellules de foresterie communales (CFC). Ces techniciens seront équipés de motos (financement GTZ)
- Renforcement de l'antenne Centre-Sud du CTFC:  
 Aux memes motifs :
  - Recrutement (01/09/09) d'un technicien forestier placé directement auprès des communes pour l'appui aux CFC. Ce technicien sera équipé d'une moto (financement GTZ)
- Formalisation par contrat de l'appui de la FNCOFOR à l'ACFCAM et au CTFC (financement FFEM) :  
 Les prestations de la FNCOFOR ont trait à la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre l'ACFCAM et la FNCOFOR le 01/06/06. A ce titre, la FNCOFOR apportera un appui institutionnel à l'ACFCAM et au CTFC ; elle ne sera donc pas rémunérée mais facturera ses prestations et frais de mission à prix coutant. L'appui de la FNCOFOR concernera :
  - La formation des élus et des CFC :

- (i) élaboration et enseignement de modules spécifiques (intercommunalité, passation des marchés, affectation des recettes de la forêt communale, exploitation et commercialisation des bois, organisation de la filière- bois des forêts communales, exploitation de la chasse, élaboration, à titre pilote, d'une charte forestière de territoire, ...)
- (ii) élaboration et édition de livrets de formation thématiques et d'un « guide de l' élu forestier »
  - La participation aux comités de pilotage en qualité de membre titulaire (2 réunions par an ; 2 représentants dont un élu référent, Jean-Pierre Michel, vice-président de la FNCOFOR)
  - La participation, aux cotés de l'ACFCAM, aux travaux d'adaptation du cadre règlementaire de la forêt communale pilotés par le MINFOF.
  - L'élaboration et l'appui à la mise en œuvre de programmes de coopération décentralisée entre collectivités locales françaises (Régions, PNR, Agglomérations) et l'ACFCAM ; en particulier, sur la base des acquis du projet de la Ville de Paris, promotion de compensations –carbone volontaires par des reboisements de type MDP dans des communes membres de l'ACFCAM.
  - L'organisation ou la participation à des conférences internationales pour valoriser l'expérience camerounaise et promouvoir la gestion décentralisée des forêts sous maîtrise d'ouvrage communale.
- L'organisation d'un congrès sur la forêt communale en Afrique Centrale, en appui à l'ACFCAM, à la CEEAC et à la COMIFAC et l'élaboration d'une stratégie de développement des forêts communales dans l'espace CEEAC.

## 2- Perspectives pour 2010 et 2011

- Financement FFEM :
  - Compte tenu du solde disponible au 30/06/2009 et du budget pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2009, l'enveloppe disponible au 01/01/2010 serait d'environ 600 k€ environ à répartir ainsi : 200 k€ en 2010 (dernière année du ProPSFE phase 2) et 400 k€ en 2011 (en l'absence de financement GTZ)
  - Interventions prioritaires dans noyau dur (15+3) : inventaires d'aménagement (fin) ; EIE liées aux PA ; inventaires d'exploitation des 1ères AC ; plantations ; élaboration PDC ; installation unités de transformation.
  - Classement FC dans 6 autres communes : Ambam, Sangmélina, Angossas, Bélabo, Nanga-Eboko, Ebolowa.
  - Activités transversales communes ACFCAM : formation des élus, renforcement ACFCAM, étude filière-bois FC.
- Financement GTZ :

- Le ProPSFE phase 2 se termine fin 2010 et les activités à financer feront l'objet d'une programmation semestrielle ; sur la base du rythme actuel de décaissement, le montant du financement GTZ pour 2010 peut être raisonnablement estimé à 800 k€ et portera sur les activités suivantes :
  - Interventions prioritaires dans les 15 communes du noyau dur : aménagement FC, élaboration PDC, installation CFC
  - Activités transversales : formation CFC, MINFOF et MINEP
  - Fonctionnement du CTFC.
  
- Le financement GTZ en 2011 est conditionné par l'élaboration et la validation d'une 3<sup>ème</sup> phase du ProPSFE, sur la base d'une évaluation en 2010.

J.Plan – FNCOFOR -  
07/07/2009

***Communes d'intervention prioritaire GTZ (noyau dur de 15 communes) :Yoko, Dimako, Mbang, Gari-Gombo, Djoum, Akom II/Efoulan ,Messamena/Mindourou, Doumaintang, Doumé, Batouri, Lomié, Moloundou, Ndéléélé, Messondo, Ndikiniméki.***

***Communes bénéficiant des fonds GTZ pour le reboisement :Meiganga, Demdeng, Mora.***